



# Le Saint-Georgeais

Bulletin Municipal n°169

Août - Novembre 2025



À la une p. 6 à 7

## Une refonte du tableau de la Voirie

Zoom sur les Associations, p. 4 à 5

Retour en images p. 8 à 12

La Fête du Parc et les Caisses à Savon  
La Jherbaude et la Cavalcade  
La Voirie et les Réseaux divers

Infos pratiques p. 38 à 40

L'échéancier des travaux de Voirie  
Les bassins du Parc & Vigilance aux feux  
Le Numérique : Soluris & Panneau Pocket



# SOMMAIRE

Éditorial	p 3
Zoom sur les associations :	
♦ Saint-Georges Animations	p 4
♦ AAAMC	p. 5
À la une : Une refonte du tableau de la Voirie	p 6-7
Retour en images :	
♦ La Fête du Parc et les Caisses à Savon	p 8
♦ Les événements de l'été	p 9
♦ La Jherbaude : Cavalcade & Omelettes	p 10-11
♦ La Voirie et les Réseaux divers	p 12
♦ Festival Transatlantique Hors les Murs	p 13
Liste des délibérations :	
♦ Conseil Municipal du 8 avril	p 14-18
Vie de la commune :	
♦ Le CCAS	p 19
♦ Concert caritatif France Alafia Bénin / Forum des associations	p 20
♦ Les journées du patrimoine / La randonnée d'octobre rose	p 21
♦ Le téléthon	p 22
Médiathèque	p 23
Les actualités des associations :	
♦ TC Saint-Georges	p 24
♦ Le Petit Saint-Georgeais / Théâtre Ô Vert	p 25
♦ ALÉDHA (Écoliers Hier à Aujourd'hui) / Généalogie Entraide et Astuces	p 26
♦ Roule la Poule / Saint-Georges Animations	p 27
♦ ASC / Élan saintais	p 28
♦ Saint-Georges Loisirs / La Boule Saint-Georgeaise	p 29
♦ Reliance Saintonge / TPE	p 30
♦ La Hase Saint-Georgeaise	p 31
♦ Les Toiles de Saint-Georges / Avenir Saint-Georgeais	p 32
♦ AAAMC / Tai-chi-chuan	p 33
♦ Danses de salon Marina Billonneau / Ellevi' Danse	p 34
♦ ASSGC	p 35
♦ AAP	p 36
Les Rencontres Habitants-Élus / Fêtes Voisins	p 37
Infos pratiques :	
♦ Échéancier Travaux Voirie / Panneaux	p 38
♦ Bassins du Parc & Vigilance feux	p 39
♦ Numérique Soluris / Panneau Pocket	p 40
Vie paroissiale	p 41
Tribune libre	p 42

## Bulletin municipal d'information n° 169.

Directeur de la publication : Frédéric ROUAN.

Conception et réalisation par la commission  
Communication : Nathalie LEGRAND,  
Romain ROUAN, Cécile LABROUSSE,  
Christelle GLAUDEL, Bernard DUSSEVAL,  
Bernard JAMILLOUX.

Imprimeur : Imprimerie Rochelaise.



Tirage : 1 540 exemplaires sur papier PEFC.



Date de parution : août 2025

Dépôt légal : 192

### Crédits photographiques :

- © Frédéric Rouan (p. 3, 10, 37 à 39).
- © Nathalie Legrand (p. 4, 5)
- © Romain Rouan (p. 6 à 13, 17, 18, 26, 37 à 40)
- © Jean-Daniel Issanchou (p. 3 et 9)
- © Michel Lefebvre (p. 9, 13)
- © Florence Lonlas (p. 9)
- © Richard Bourdin et Jérôme Lavaud (p. 9 et 12)
- © Xavier Prévôt (p. 24)
- © Damien Pagot (p. 25)
- © Stéphanie Thauhay (p. 26)
- © Thérèse Billaud (p. 26)
- © Denis Dargère (p. 27)
- © Elodie Dubut (p. 27)
- © Marthe Castagneyrol (p. 33)
- © Marina Billonneau (p. 34)

*« Nous pouvons tous nous réjouir  
que l'image de notre commune  
soit positive. »*



Chers Saint-Georgeaises et Saint-Georgeais,  
Chers voisins, chers amis,

L'été touche doucement à sa fin et, avec lui, une belle saison de moments partagés, d'animations conviviales et d'initiatives portées ensemble. Comme chaque année, les manifestations estivales récurrentes ont apporté leur lot de sourires, de découvertes et de rencontres.

Vous avez été nombreuses et nombreux à participer, à animer, à applaudir, et parfois même à donner de votre temps pour que ces moments soient une réussite. Je vous invite à parcourir les pages du « Retour en images » de ce bulletin, qui illustrent ces moments champêtres, populaires, conviviaux et ruraux comme nous les aimons ici à Saint-Georges-des-Coteaux. C'est tout le tissu local – associations Saint-Georgeaises, bénévoles, commerçants et agents – mais aussi les associations Bordeaux - Saintes Cycliste Associations (BSCO) et Scène Ouverte, qui se sont mobilisés avec enthousiasme et dévouement. Qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés. Merci à toutes et à tous pour votre présence et votre énergie.

Tous ces temps forts témoignent, une fois de

plus, de la richesse de la vie locale. Ils font vivre notre commune, renforcent la convivialité, et contribuent à ce que chacun s'y sente bien. Nous pouvons tous nous réjouir que l'image de notre commune soit positive.

Moments éprouvants : des départs de feu dans des champs de blé ont marqué l'été. Nous avons pu apporter tout notre soutien aux agriculteurs touchés et nous remercions sincèrement tous les pompiers qui œuvrent au quotidien pour nous protéger et nous secourir.

*« Merci à toutes et à  
tous pour votre présence,  
votre énergie. »*

Les agents municipaux continuent d'agir pour assurer la qualité du service public local, dans un esprit d'écoute, de responsabilité et de proximité.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin municipal qui met à votre disposition une information à la fois claire, utile et pratique.

Belle fin d'été à toutes et à tous et bonne rentrée.

À vos côtés et à votre écoute,

**Frédéric ROUAN**

Votre Maire





## SAINT-GEORGES ANIMATIONS

**La rédaction : Pouvez-vous vous présenter ?**

**José Taveneau :** Je suis José Taveneau, je suis né à Saintes en 1959, j'ai 66 ans cette année. Je suis à la retraite maintenant, et j'ai eu deux professions dans ma vie : mécanicien agricole et exploitant agricole.

**LR : Depuis combien de temps êtes-vous à Saint-Georges-des-Coteaux ?**

**JT :** Depuis 1959, depuis ma naissance. Mon grand-père habitait à Saint-Georges-des-Coteaux, en face des écoles maternelles.

**LR : Pouvez-vous parler de votre vie professionnelle ?**

**JT :** J'ai été mécanicien agricole de 1977 à 1988, et puis j'ai travaillé avec mon père pendant un moment. Après, j'ai repris sa ferme. On faisait de l'élevage et de la polyculture, vaches laitières et céréales autour.

**LR : Pouvez-vous me présenter votre association ?**

**JT :** J'ai commencé dans les années 2000, quand Jean-Marc CAILLAUD a été élu maire pour la première fois. Il s'occupait du comité agricole et m'avait demandé de prendre sa place et de continuer avec Yvon ROY, un autre ancien de Saint-Georges-des-Coteaux. Et j'ai fait ça jusqu'en 2019. A partir de là, on a fusionné le comité agricole et le comité des fêtes. Déjà beaucoup de membres du comité agricole donnaient un coup de main au comité d'animation, qui, lui, était un peu vieillissant. Donc, on travaillait déjà beaucoup ensemble, et ces deux associations chacune de leur côté, ça ne rimait plus à grand-chose. Le comité agricole, au moment où on l'a pris, n'avait plus

grand-chose à voir avec le milieu agricole. Avant, la foire aux melons durait 3, 4 ou 5 jours, dont une journée consacrée à l'agriculture, avec un concours de bestiaux, de labour, une démonstration de machines agricoles. Et on avait en même temps des jeux intervillages le dimanche qui duraient toute la journée.

On a associé les deux comités pour devenir Saint-Georges Animations. On est aujourd'hui 28 membres.

**LR : Vous avez toujours été président ? Je suppose que c'est du travail ?**

**JT :** Oui, j'ai toujours été président. J'ai proposé ma place lors d'une assemblée générale, mais personne n'en a voulu. Moi, je dis qu'une association doit travailler dans la bonne entente, la bonne humeur. Sincèrement, ça se passe plutôt bien. Je ne dis pas qu'il n'y a pas quelques grincements par moments, mais dans l'ensemble ça va. Cette année, on a encore accueilli deux personnes qui veulent s'investir. J'aimerais bien recruter des jeunes autour de la quarantaine pour prévoir de passer le flambeau.

**LR : Qu'y faites-vous concrètement ?**

**JT :** On travaille certaines animations avec la commune, en complicité. Et d'autres animations à notre titre personnel : soirée entrecôte, réveillon ... Là, on est en train de faire venir les Forbans. On fait également un loto une fois par an. On ne demande pas de subvention à la commune et jusqu'à aujourd'hui on s'en sort très bien. Depuis 3 ans, on n'a pas augmenté le prix de la soirée entrecôte et du réveillon. Pas sûr que ça reste comme ça, car tout

augmente. Je suis bien placé en tant qu'exploitant agricole pour savoir que le prix de la viande a augmenté, ce que les agriculteurs attendaient depuis longtemps. Alors peut-être que le prix de la soirée entrecôte va augmenter. Ou alors d'autres choses devront baisser.

**LR : Toutes ces animations sont proposées aux Saint-Georgeais. Avez-vous aussi des animations internes à votre association ?**

**JT :** Il arrive qu'on fasse des choses, ce qui permet de récompenser des gens qui se dévouent. Cette année, on va au Puy du Fou. On est allés un week-end à Paris : une journée au Salon de l'Agriculture et une journée au château de Versailles. On l'a refait une autre fois avec cette fois-ci un repas en péniche sur la Seine. Mais aujourd'hui cela devient trop cher, c'est au minimum 300 € et je comprends que cela rebute nos adhérents. On a également fait des activités plus proches dans la région, comme des soirées Ange Bleu sur Bordeaux.

**LR : Un bon souvenir de toutes ces animations ?**

**JT :** On a fait venir les Binuchards, la première fois dans la salle polyvalente, puis deux fois sur le petit terrain de foot. J'adorais passer des moments avec eux, des gens de terroir, la bonne bouffe, et tout le reste ... (Rires).



## ASSOCIATION ATELIER D'ART MARTHE CASTAGNEYROL

**La rédaction : Pouvez-vous vous présenter ?**

**Marthe Castagneyrol :** Je suis Marthe Castagneyrol, j'anime l'Association qui s'appelle Association Atelier d'Arts Marthe Castagneyrol ou AAAMC. Je suis animatrice Beaux-Arts et artiste peintre. J'ai une formation artistique Bac arts plastiques, puis j'ai fréquenté l'Académie des Beaux-Arts. J'ai également fait des expositions nationales et internationales.

**LR : Pourquoi avez-vous choisi Saint-Georges-des-Coteaux ?**

**MC :** J'ai choisi Saint-Georges-des-Coteaux, en 2007, parce que mes enfants étaient à l'école du village. Et à la demande de plusieurs enfants et parents, j'avais commencé des ateliers chez moi, ce qui n'était pas pratique. Très vite une association a été créée et nous avons pu bénéficier d'une salle "atelier" proche de l'école, ce qui était plus pratique pour tout le monde. Et aujourd'hui encore la nouvelle salle permet de passer de la garderie à l'atelier en sécurité.

**LR : Pouvez-vous me présenter votre association ?**

**MC :** L'association - atelier de Saint-Georges-des-Coteaux a été créée en 2007. Nous y accueillons les jeunes artistes à partir de la grande section de maternelle.

**LR : Qu'y faites-vous ?**

**MC :** Le but de cette association est la découverte et la pratique des techniques de dessin, ou

prises en couleurs par différents moyens, crayon, fusain, aquarelle, les sujets sont abordés au fil de l'année.

Le but est la TRANSMISSION, l'apprentissage. Il arrive que des enfants ayant commencé la découverte des arts graphiques dès l'école élémentaire, continuent au collège, puis au lycée, et décident de choisir une orientation vers des écoles artistiques ou en lien.

Tous les ans, nous terminons l'année scolaire par une sortie permettant de passer une journée de découverte ensemble. Ainsi, nous avons pu visiter des expositions, des musées ou participer à des animations pédagogiques artistiques ou culturelles.

Pour les jeunes adhérents qui le souhaitent, nous offrons la possibilité de participer à des expositions locales : printemps des poètes, autour de la botanique à l'occasion du « Troc de plantes » à la médiathèque de la commune, ou à thème à la Papeterie Peiro Caillaud, ainsi qu'à des Salons, tel celui de Pons à la rentrée scolaire ou au Salon artistique et littéraire de Thénac. Ce sont des exemples, les occasions sont nombreuses.

Nous réalisons parfois des projets intergénérationnels qui peuvent aboutir à des publications ou à la création de jeux.

Notre association est sollicitée par plusieurs autres associations, autant pour les jeunes que des adultes voire des seniors, puisque

j'interviens également pour des ateliers en résidences sénioriales et Ehpad, mais également en milieu scolaire et périscolaire.

Comme j'ai également une « cabane-galerie-atelier » dans l'île d'Oléron, je me déplace beaucoup.

Toutes les personnes qui désirent des renseignements peuvent nous joindre par mail

as-aaamc@orange.fr

ou par sms ou téléphone au

06 86 93 61 94

Nous sommes également présents lors des forums des associations de Saint-Georges-des-Coteaux et de Saintes.

**LR : Merci beaucoup.**



## Une refonte du tableau de la voirie

Cet « article à la une » revêt une information publique d'intérêt général. En effet, lors de la séance du **Conseil Municipal du 8 juillet** dernier, la refonte du tableau de classement de la voirie communale et des chemins ruraux a été validée après avoir reçu **un avis favorable des membres de la commission « Urbanisme - Habitat - Voirie - Réseaux divers »** composée d'habitants et d'élus **qui se sont réunis le 25 juin 2025**.

La refonte ne porte pas atteinte aux fonctions de desserte et de circulation assurées par les voies. Ce tableau de classement permet notamment de donner des noms à des voies qui n'en avaient pas, **conformément à la proposition du Syndicat Départemental de la Voirie**.

« L'article à la une » de cette édition a pour seul objet de **porter à la connaissance de l'ensemble des administrés des décisions administratives** relevant de la compétence de la commune : la refonte du tableau de la voirie communale, accompagnée de la dénomination de certaines voies. Cette mesure, résultant d'un travail engagé depuis plusieurs mois en concertation avec les services concernés, poursuit un objectif de clarification et de mise en conformité administrative notamment. Elle vise à mettre à jour un document de référence pour la gestion du territoire communal, la signalétique, les services d'urgence, le cadastre, ainsi que les démarches des habitants et des professionnels. **La publication de ces informations relève d'une démarche réglementaire et d'intérêt général**. Elle répond à une obligation de transparence et d'accessibilité de l'information.

### Mais alors pourquoi cette refonte ?

#### ☑ 1. Mettre à jour les informations obligatoires

- Les données de voirie (noms de rues, types de voies, gestionnaires, longueurs, revêtements, équipements) deviennent obsolètes avec le temps.
- Les créations ou suppressions de voies nécessitent une mise à jour.

#### ☑ 2. Améliorer la gestion et la planification

- Un tableau de voirie clair et à jour permet une meilleure planification des travaux, de l'entretien et de la signalisation.
- Cela facilite le suivi des interventions, la gestion budgétaire et la programmation pluriannuelle.

#### ☑ 3. Être en conformité réglementaire

- Les collectivités doivent tenir un tableau de voirie conforme à des normes et à des obligations réglementaires.
- C'est aussi important pour la répartition des compétences entre la commune, l'intercommunalité et le Département.

#### ☑ 4. Faciliter la communication et la transparence

- Un tableau de voirie clair est un outil d'information pour les élus, les citoyens, les entreprises ou les partenaires publics (et notamment les secours), **c'est pourquoi il est essentiel d'en informer les habitants**.
- Il permet de répondre précisément aux demandes et réclamations sur l'état et le statut des voies.

#### ☑ 5. Intégrer les outils numériques (SIG)

- Une refonte permet d'harmoniser le tableau avec des outils de **Système d'Information Géographique (SIG)** pour une gestion plus efficace et visuelle.
- Ce travail favorise la centralisation des données.

#### ☑ 6. Aider à la prise de décisions techniques

- Une bonne connaissance du patrimoine de la voirie permet de prioriser les investissements, d'identifier les urgences et de justifier les choix techniques ou budgétaires.
- La refonte permet une visibilité sur l'échéancier des travaux à prévoir.

### La longueur des voies communales :

-Voies communales à caractère de chemin : 28 360 m dont 4 688 mitoyens soit 26 016 m

-Voies communales à caractère de rue : 14 091 m dont 804 m mitoyens soit 13 689 m

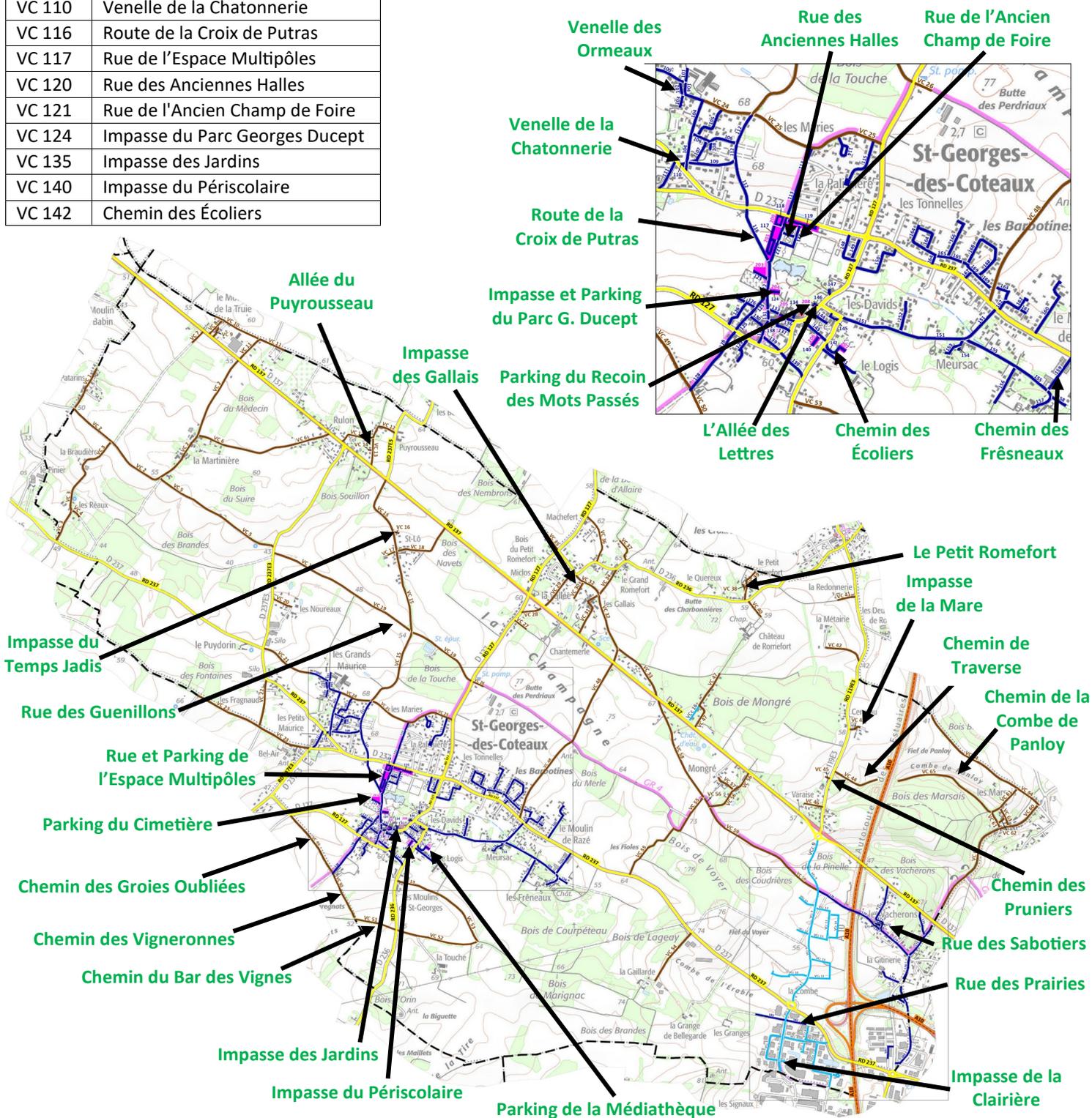
-Voies communales à caractère de place : 10 674 m<sup>2</sup>

Voies	Noms validés en Conseil
VC 14	Allée du Puyrousseau
VC 16	Impasse du Temps Jadis
VC 19	Rue des Guenillons
VC 30	Impasse des Gallais
VC 38	Le Petit Romefort
VC 43	Impasse de la Mare
VC 44	Chemin de Traverse
VC 45	Chemin des Pruniers
VC 49	Chemin des Groies Oubliées
VC 50	Chemin des Vignerones
VC 51	Chemin du Bar des Vignes
VC 65	Chemin de la Combe de Panloy
VC 102	Venelle des Ormeaux
VC 110	Venelle de la Chatonnerie
VC 116	Route de la Croix de Putras
VC 117	Rue de l'Espace Multipôles
VC 120	Rue des Anciennes Halles
VC 121	Rue de l'Ancien Champ de Foire
VC 124	Impasse du Parc Georges Ducept
VC 135	Impasse des Jardins
VC 140	Impasse du Périscolaire
VC 142	Chemin des Écoliers

VC 146	L'Allée des Lettres
VC 159	Chemin des Frésneaux
VC 172	Rue des Sabotiers
VC 182	Rue des Prairies
VCc 2	Impasse de la Clairière
VCp 201	Parking de l'Espace Multipôles
VCp 203	Parking du Cimetière
VCp 204	Parking du Parc de Loisirs G. Ducept
VCp 207	Parking de la Médiathèque
VCp 208	Parking du Recoin des Mots Passés

Parmi les 54 noms de rues mis à jour, la carte et les tableaux ci-contre présentent les 32 voies nouvellement nommées. La dénomination des voies est laissée au libre choix du Conseil. Il convient, pour faciliter la fourniture de services (le courrier, la connexion aux réseaux, ...)

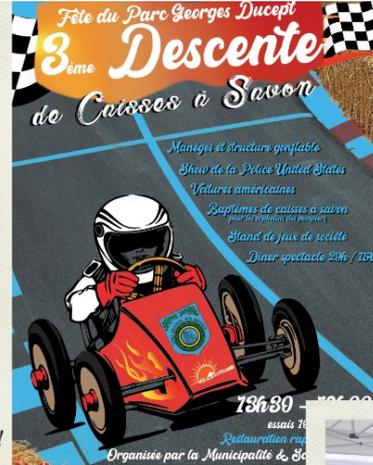
d'identifier clairement les adresses. **L'ensemble des numéros de voies a été modifié selon une nouvelle logique de numérotation, allant du Nord-Ouest vers le Sud-Est de la commune.**



# La Fête du Parc & La Descente de Caisses à Savon



LES GÉNIES DE LA GLISSE ONT GAGNÉ AVEC 51 SECONDES !



+ DE 40 BÉNÉVOLES



DÉMARCHE INCLUSIVE : SERVICE DU MIDI ET DU SOIR

PAR DES JEUNES EN SITUATION DE HANDICAP

## DESCENTE DE CAISSES À SAVON



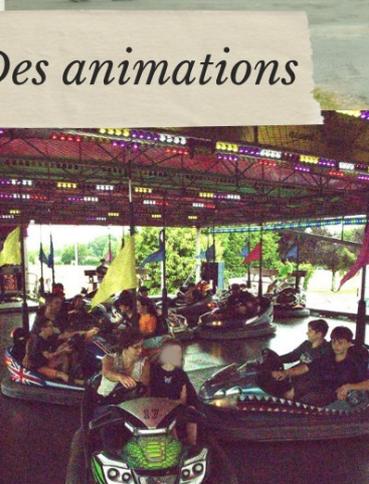
LES FAUX GENDARMES DE SAINT-TROPEZ



MERCI AUX NOMBREUX SPECTATEURS

Des animations

MANÈGES, AUTOS TAMPONNEUSES, STANDS DE JEUX DE SOCIÉTÉ, BUVETTES, VENTE DE GLACES, ...



DÎNER-SPECTACLE : SERVICE PAR DES JEUNES EN SITUATION DE HANDICAP



122 BAPTÊMES EN CAISSES À SAVON POUR L'ŒUVRE DES PUPILLES DES POMPIERS

Les événements de l'été



Inauguration du nouveau bâtiment périscolaire et des salles associatives



Remise des cartes électorales aux jeunes citoyens



Le ciné plein-air



Course M. Bergereau par BSCO



Repas associatif de Saint-Georges Loisirs



Brocante du foot



Départ à la retraite de la directrice Mme ISSANCHOU & Pot de départ de l'enseignante Mme CHARRIER

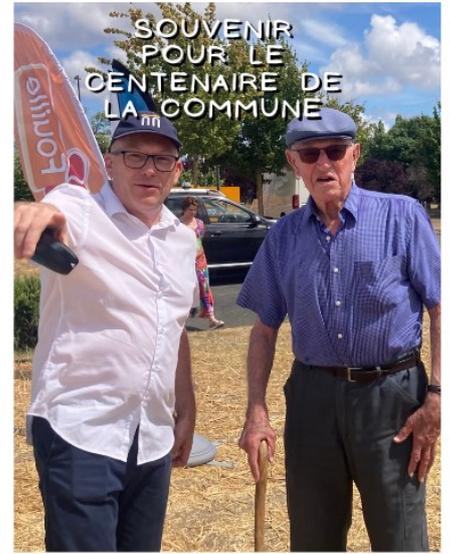


Atelier SCOT du Pays Saintonge Romane

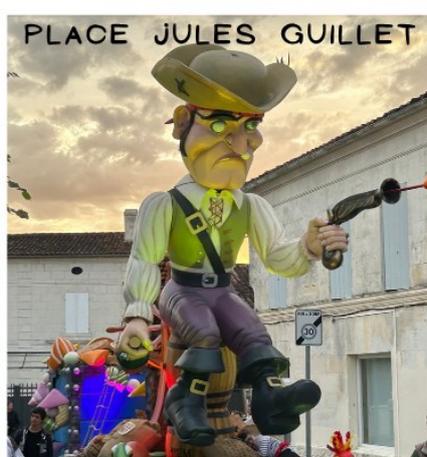


Chemins de Mémoire : merci à Michel SOURIS pour la remise des fragments de l'avion B-17 de l'US Air Force

# La Fête de la Jherbaude & La Cavalcade



## FÊTE DE LA JHERBAUDE



La Fête de la Jherbaude & les Omelettes Géantes



DÉFILÉ,  
BROCANTE &  
VIDE-GRENIERS



EXPOSITION DE  
VOITURES  
- ANCIENNES



MARCHÉ DE  
PRODUCTEURS  
LOCAUX



GRAND'RUE



PAINS GÉANTS



OMELETTES GÉANTES



EXPOSITION DE  
CARAVANES ET DE  
VANS DES ANNÉES 70



EXPOSITION  
DES BATEGAILS  
DE SAINTONGE



## Les travaux de Voirie et de Réseaux divers



**Travaux de Voirie de l'été, Lotissement du Moulin de Razé**



**Voirie et Réseaux divers, Rue des Côteaux**



**Création d'interdiction de stationner avec de la peinture jaune, Route de Meursac et Chemin des Fresneaux**



**Passage piéton, Les Davids**



**Priorités, Zone Atlantique**



**Installations, Cimetière, Meursac et Fresneaux**



**Entretien des caniveaux, Impasse de la Fontaine**



**Radar, Meursac**



**Entretien, la Fontaine et la Cordonnerie**



**Parking au Parc, installation blocs béton**



**Voirie et désherbage, Chemin du Centre**



**Voirie, Chemin de la Groie des Marsais**



**Installations au Parc : tables et poubelles**



# Le Festival Transatlantique Hors les Murs

TRANSE ATLANTIQUE ET SAINTES GRANDES RIVES L'AGGLO PRÉSENTENT :

## TRANSE ATLANTIQUE

**13 AOÛT 2025**  
À PARTIR DE 18H30  
ENTRÉE GRATUITE

**HORS LES MURS**

**PARC DE SAINT-GEORGES-DES-COTEAUX**

**BOBBIE**

FOLK • AMERICANA • COUNTRY

**LAST REQUEST**

REPRISES ROCK

**LE BLIND-TEST DE PASCAL**

ANIMATION ÉLECTRIQUE

BUVETTE • FOOD TRUCKS • ANIMATIONS • DJ SET

Le Bonheur  
c'est au  
**SAINTES**  
SAINTES GRANDES RIVES  
L'Agglo

Le 13 août 2025, vous avez pu retrouver au Parc de Loisirs Georges Ducept le Festival Transe Atlantique hors les murs avec :

- 🎤 BOBBIE (folk, americana, country)
- 🎸 LAST REQUEST (reprises rock)
- 🎧 Le blind test du DJ Pascal (animation électrique)

🍔 🎁 Ces concerts gratuits étaient entourés de plusieurs foodtrucks, d'une buvette et d'un DJ set. *Un DJ set représente bien plus qu'un enchaînement de morceaux. Il demande une sélection rigoureuse, des transitions maîtrisées et diverses techniques pour façonner un véritable voyage sonore. Grâce à leur sens artistique, les DJ combinent genres, tempos et atmosphères, offrant une expérience musicale harmonieuse et captivante.*



# LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Vous trouverez ci-dessous les délibérations et le résumé des décisions. Le Procès-Verbal complet du conseil municipal est disponible sur le site de la commune et à la mairie.



14

**Membres** : En exercice : **23** ; Présents : **19** ; Votants : **23** (sauf délib. 1 : **22**) ; Excusés et procurations : **4**.

**Secrétaire de séance** : M. Stevens CROMPAS.

NUMÉRO	OBJET DES DÉLIBÉRATIONS	DÉCISION
2025-04-08-1	Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2024	APPROUVÉE
2025-04-08-2	Affectation du résultat 2024	APPROUVÉE
2025-04-08-3	Vote des taux d'imposition directe locale pour l'année 2025	APPROUVÉE
2025-04-08-4	Vote des subventions aux associations 2025	APPROUVÉE
2025-04-08-5	Vote du budget 2025	APPROUVÉE
2025-04-08-6	Construction de la maison du parc – AP/CP	APPROUVÉE
2025-04-08-7	Fongibilité des crédits	APPROUVÉE
2025-04-08-8	Approbation des comptes 2023 de la S.E.M.I.S.	APPROUVÉE
2025-04-08-9	Indemnité forfaitaire allouée en cas de fonctions essentiellement itinérantes	APPROUVÉE
2025-04-08-10	Création d'un emploi non permanent - accroissement saisonnier d'activité	APPROUVÉE
2025-04-08-11	Protection Sociale Complémentaire – Risque Santé	APPROUVÉE
2025-04-08-12	Dénomination et numérotation d'une voie communale	APPROUVÉE
2025-04-08-13	Convention encadrant les modalités d'utilisation des bornes de puisage vertes	APPROUVÉE
2025-04-08-14	Désaffectation et déclassement d'une parcelle de terrain Zone de la Mission	APPROUVÉE
2025-04-08-15	Zone de la Mission – Cession de la parcelle cadastrée ZI n°186	APPROUVÉE
2025-04-08-16	Autorisation de signer la convention de mise à disposition du service urbanisme « droit des sols » de Saintes Grandes Rives l'Agglo au profit de la Commune de Saint-Georges-des-Coteaux	APPROUVÉE
<b>DÉBAT</b>	Chambre Régionale des Comptes - Rapport Communauté d'Agglomération de Saintes	

## Approbation du PV du conseil du 29 janvier 2025

Mme SEGUIN a demandé des modifications dans 5 paragraphes. Elles ont été prises en compte sauf 1 pour laquelle M. Freddy MOREAU, secrétaire de séance, n'était pas d'accord. Le PV est approuvé à la majorité.

VOTANTS : **23**  
POUR : **18**  
CONTRE : **5** (Mme SEGUIN Brigitte,  
M. PÉRONNEAUD Patrick, Mme BONDUÉL Nathalie,  
M. TROUVÉ Stéphane, M. LAURENCEAU Olivier)  
ABSTENTION : **0**

## RELEVÉ des DÉCISIONS prises depuis le 10 jan. 2025

### Décision n°2 du 23 Janvier 2025 :

Une décision avait été prise le 20 octobre 2023 avec la SPL 17 pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (extension-rénovation thermique de l'école : 84 975 €). Vu la conjoncture économique générale et les projets de la commune, la convention est résiliée.

### Décision n°3 du 25 Mars 2025 :

Une demande de subvention de 1 000 € a été déposée au Département pour le financement du voyage du CMJ à l'Assemblée nationale (coût : 1 871,10 €).

## Information des indemnités perçues en 2024

Le Maire présente un état annuel des indemnités, perçues par les membres du conseil municipal, et précise que c'est un état récapitulatif dont bénéficient les élus communaux, mais le tableau présenté ne fait pas part des indemnités des élus municipaux Conseillers Départementaux. Mme LESPINASSE, membre du Bureau au Pays Saintonge Romane et Vice-Présidente de la SPL Agence de l'Attractivité, ainsi que M. Romain ROUAN, en sa qualité de 5e Vice-Président de SOLURIS (Syndicat informatique de la Charente-Maritime et des Deux-Sèvres), ne perçoivent pas d'indemnités dans les organismes et syndicats auxquels ils siègent.

## Délibération n°1 : Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2024

Le Maire renouvelle tous ses remerciements à Mme Isabelle DARRIEUX (DGS) pour le travail réalisé sur le budget depuis son arrivée. Il ajoute que nous avons une vision claire de la situation au quotidien et sur le long terme, et cela s'appuie sur les tableaux de bord de suivi qui ont été mis en place. Mme NIVART-ONCHALLO, Conseillère aux décideurs locaux à la Direction Générale des Finances Publiques, a validé tout ce qui va être dit ou tout ce qui va être montré.

Le Maire rappelle que tous les conseillers municipaux ont été invités à la Commission « BUDGET ».

**Rapporteur : Amanda LESPINASSE**

Mme LESPINASSE précise que l'année 2024 est une année exceptionnelle pour notre commune car c'est une année d'investissement lourd avec les travaux du « Bâtiment Accueil Périscolaire et des salles associatives », et 100 % des dépenses ont eu lieu en 2024 mais 100% des recettes ne sont pas encore perçues (il manque 251 000€ de subventions qui devraient arriver en 2025).

Les chiffres 2024 montrent :

**1 - une Capacité d'Autofinancement (CAF) brute de 171 094€ (épargne brute de l'année 2024).**

**2 - une Capacité d'Autofinancement nette de -10 128 € (épargne brute – remboursement capital emprunté) :**

RATIO	BASE DE CALCUL	VALEUR	NORME
Ratio de surendettement	Encours de la dette au 31/12/N	0,7660	1,8 de 2000 à 5000 hbts
	Recettes réelles de fonctionnement		

Capacité de désendettement	Encours de la dette au 31/12/N	VALEUR	NORME
Capacité de désendettement	Encours de la dette au 31/12/N	7,8222	Seuil d'alerte 12 ans
	Epargne brute		

**3 - Une baisse du fonds de roulement et de la Trésorerie au 31/12/2024.**

Nos produits de fonctionnement sont en augmentation constante. Les charges de fonctionnement (charges générales et charges de personnel) sont aussi en hausse, mais moins que les autres communes de même taille.

Pour 2025, Mme LESPINASSE précise :

- qu'il n'y aura aucun emprunt contracté,
- qu'un emprunt arrive à échéance en oct. 2025,
- qu'il y aura moins d'investissement,
- qu'il y aura le versement du solde de subventions du « Bâtiment Périscolaire et salles associatives ».

Le Conseil Municipal **approuve, à l'unanimité**, le CFU 2024. *Le Maire ne prend pas part au vote.*

## Délibération n°2 : Affectation du résultat 2024

**Rapporteur : Frédéric ROUAN**

Le CFU fait apparaître les résultats suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de l'exercice 2024	158 828,87 €
Résultat à la clôture de l'exercice 2023	413 395,32 €
<b>Résultat de fonctionnement à affecter</b>	<b>572 224,19 €</b>

SECTION D'INVESTISSEMENT	
Résultat de l'exercice 2024	- 779 329,77 €
Résultat à la clôture de l'exercice 2023	374 925,50 €
<b>Résultat d'investissement à affecter</b>	<b>- 404 404,27 €</b>
Solde des restes à réaliser (investissement)	162 966,20 €
Résultat d'investissement	- 241 438,07 €

Le Conseil **décide, à l'unanimité, d'affecter** le résultat :

Investissement Dépenses	
Déficit d'investissement reporté	- 404 404,27 €
Investissement Recettes	
Excédents de fonctionnement capitalisé	241 438,07 €
Fonctionnement Recettes	
Excédent de fonctionnement reporté	330 786,12 €

## Délibération n°3 : Vote des taux d'imposition 2025

**Rapporteur : Frédéric ROUAN**

Le Conseil Municipal, **décide, à l'unanimité**, de **maintenir** les taux d'imposition et **fixe** pour 2025 les taux de la fiscalité directe locale comme suit :

Taxes	Taux 2025
Taxe foncière bâti (TFB)	43,21%
Taxe foncière non bâti (TFNB)	46,74%
Taxe d'habitation (TH) résidences secondaires	10,43%

## Délibération n°4 : Subventions associations 2025

**Rapporteur : Laëtitia SOULA**

Le Conseil décide, **à l'unanimité**, ces subventions 2025 :

ASSOCIATIONS	Montant
A.C.C.A.	1 100 €
AMICALE FOOTBALL	6 000 €
ANIMATION ARTISTIQUE POPULAIRE AAP	6 000 €
ASSO°. SPORTIVE ET CULTURELLE ASC	1 500 €
ATELIER D'ART M. CASTAGNEYROL	750 €
CLUB AVENIR ST GEORGEAIS RANDO	400 €
CLUB St GEORGES LOISIRS	1 000 €
LA BOULE ST GEORGEAISE	500 €
ROULE LA POULE	400 €
TENNIS CLUB	2 500 €
GÉNÉALOGIE ENTRAIDE ET ASTUCES	400 €
TOUS POUR L'ÉCOLE	300 €
COS (CE)	3 109,95 €
<b>TOTAL</b>	<b>23 959,95 €</b>

## Délibération n°5 : Vote du budget 2025

**Rapporteur : Frédéric ROUAN**

Vu la commission « Finances » du 18 mars 2025, le Conseil, **approuve, à la majorité**, le budget 2025 :

### BUDGET PRINCIPAL

Section de fonctionnement	
Dépenses	2 358 706.70 €
Recettes	2 358 706.70 €
Section d'investissement	
Dépenses	1 048 234.83 €
Recettes	1 048 234.83 €

VOTANTS : **23**  
 POUR : **18**  
 CONTRE : **5** (Mme SEGUIN Brigitte, M. PÉRONNEAUD Patrick, Mme BONDUÉL Nathalie, M. TROUVÉ Stéphane, M. LAURENCEAU Olivier)  
 ABSTENTION : **0**

## Délibération n°6 : Construction de la maison du parc – Autorisation de programme (AP) / Modification des crédits de paiement (CP)

**Rapporteur : Frédéric ROUAN**

Le Conseil **décide, à la majorité**, d'approuver l'AP et la modification des CP, et de prévoir l'inscription au budget primitif 2025 des CP :

Autorisation de programme	CP réalisé	CP prévisionnels	
	2024	2025	2026
175 000,00€	0 €	4 000,00€	171 000.00 €

VOTANTS : **23**  
 POUR : **18**  
 CONTRE : **5** (Mme SEGUIN Brigitte, M. PÉRONNEAUD Patrick, Mme BONDUÉL Nathalie, M. TROUVÉ Stéphane, M. LAURENCEAU Olivier)  
 ABSTENTION : **0**

## Délibération n°7 : Fongibilité des crédits

**Rapporteur : Frédéric ROUAN**

Le Conseil, **autorise, à l'unanimité**, le Maire à procéder à des mouvements de crédits, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% du montant des dépenses réelles des sections.

## Délibération n°8 : Approbation des comptes 2023 de la S.E.M.I.S.

**Rapporteur : Amanda LESPINASSE**

Le Conseil émet, **à l'unanimité, un avis favorable** sur l'exercice 2023 et décide de donner quitus du bilan.

	Résultat 2023	Nature	Solde des encours des emprunts au 31/12/2023
Programme 85	76 602,29 €	Bénéfice	400 611,16 €
Programme 156	48 526,54 €	Bénéfice	329 845,77 €
<b>TOTAL RÉSULTATS</b>	<b>125 128,83 €</b>		<b>730 456,93 €</b>

## Délibération n°9 : Indemnité forfaitaire en cas de fonctions essentiellement itinérantes

**Rapporteur : Frédéric ROUAN**

Le Conseil, **à l'unanimité**, décide d'instaurer l'indemnité forfaitaire en cas de fonctions itinérantes (**200 € par an, max 615 €**) ; et de verser l'indemnité aux **agents d'entretien multisites**.

## Délibération n°10 : Création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité

**Rapporteur : Frédéric ROUAN**

Le Conseil **décide, à l'unanimité**, la création au 1er mai 2025 d'un emploi non permanent d'adjoint technique territorial, catégorie C à temps complet 35h (6 mois).

## Délibération n°11 : Protection Sociale Complémentaire – RISQUE SANTÉ

**Rapporteur : Frédéric ROUAN**

Le Conseil, **décide, à l'unanimité**, de retenir la procédure de convention de participation et d'accorder une participation aux fonctionnaires et contractuels qui adhéreront au contrat collectif d'assurance, et de la fixer à 15 € brut par agent par mois.

## Délibération n°12 : Dénomination et numérotation d'une voie communale

**Rapporteur : Romain ROUAN**

Il convient, pour faciliter la fourniture de services publics, tel que les secours et la connexion aux réseaux, et d'autres services commerciaux, d'identifier les adresses. **Après avis favorable, à l'unanimité, des membres de la commission « Urbanisme – Habitat – Voirie – Réseaux divers », qui se sont réunis le mercredi 26 mars 2025**, le Conseil, **à l'unanimité, approuve** de valider, suite à la division d'un terrain privé en trois parcelles avec sortie autorisée sur un chemin communal, le nom attribué à cette voie, et d'adopter la dénomination : CHEMIN LES PERDRIAUX, au lieudit « Les Perdriaux ». Numérotation : 1, 2, 3 et 5.

**Délibération n°13 : Convention avec Eau 17 encadrant les modalités d'utilisation des bornes de puisage (bornes vertes)**

**Rapporteur : Romain ROUAN**

L'usage des bornes incendie est exclusivement réservé aux services de défense incendie et tout prélèvement pour d'autres usages est formellement interdit par la loi.

Eau 17 et ses exploitants mettent à disposition un réseau de bornes de puisage sur le territoire qui permettent de prélever de l'eau en bordure de voie publique sans perturber le fonctionnement du réseau d'eau potable. Elles représentent une solution pour les besoins en eau des professionnels tels que les entreprises de travaux publics, de curage de réseaux, services de la voirie, des espaces verts...

Au 1er janvier 2025, la commune dispose d'une borne et son forfait annuel applicable est défini ainsi : **100€ (volumes consommés, éventuelles interventions techniques et maintenance dans son intégralité).**

*Mme LESPINASSE, Agent, ne prend pas part au vote.*

**Après avis favorable des membres de la commission « Urbanisme – Habitat – Voirie – Réseaux divers », qui se sont réunis le mercredi 26 mars 2025, le Conseil autorise, à l'unanimité, M. le Maire à signer la convention pour l'utilisation des bornes de puisage.**

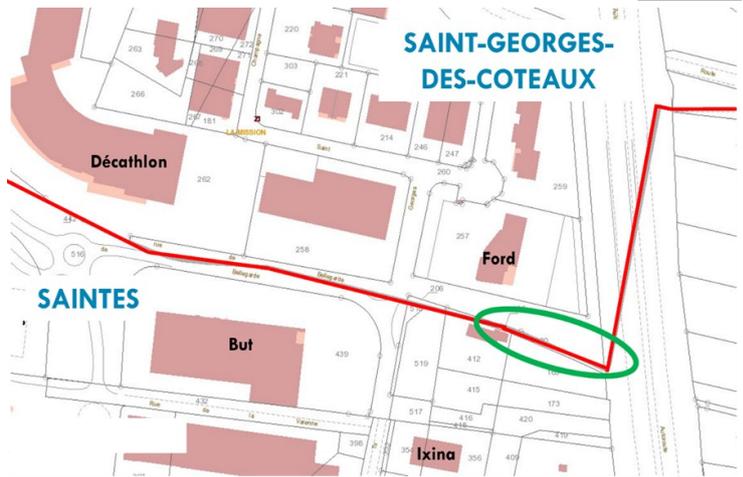
**Délibération n°14 : Désaffectation et déclassement d'une parcelle de terrain située Zone de la Mission**

**Rapporteur : Romain ROUAN**

La commune est propriétaire de la parcelle cadastrée section ZI n°186 d'une superficie de 281 m<sup>2</sup>, parcelle enherbée qui n'est pas affectée à l'usage direct du public compte tenu de sa configuration, de sa localisation et de l'absence d'aménagement particulier.

Il est nécessaire de constater sa désaffectation et de prononcer son déclassement du domaine public communal afin de pouvoir donner suite à une demande d'acquisition.

**Après avis favorable, à l'unanimité, des membres de la commission « Urbanisme – Habitat – Voirie – Réseaux divers », qui se sont réunis le mercredi 26 mars 2025, le Conseil, à l'unanimité, constate la désaffectation de la parcelle cadastrée section ZI n°186 sise Zone de la Mission, et **déclasse** du domaine public communal la parcelle cadastrée section ZI n°186.**



**Délibération n°15 : Zone de la Mission – Cession de la parcelle cadastrée ZI n°186**

**Rapporteur : Romain ROUAN**

Le Conseil, par délibération du 16 février 2024, avait décidé la cession de la parcelle cadastrée ZI n°186 à la Communauté d'Agglomération de Saintes Grandes Rives l'Agglo. Il convient d'abroger ladite délibération et d'en adopter une nouvelle car la cession de cette parcelle sera directement réalisée auprès de la Sarl Foncière des Parcs ou à toute filiale s'y substituant.

La parcelle cadastrée section ZI n°186 est enclavée au milieu d'un ensemble de parcelles appartenant à Saintes Grandes Rives l'Agglo ainsi qu'à un propriétaire privé. Un porteur de projet privé souhaite acquérir cet ensemble afin de réaliser un pôle d'activités. L'aménagement de ce foncier contribue à la densification de cette zone, les parcelles constituant une dent creuse dans cet espace.

**Après avis favorable, à l'unanimité, des membres de la commission « Urbanisme – Habitat – Voirie – Réseaux divers », qui s'est réunie le mercredi 26 mars 2025, le Conseil, à l'unanimité, adopte l'abrogation de la délibération n°2024-02-16-11 adoptée par le Conseil Municipal du 16 février 2024 et la cession à la Sarl Foncière des Parc ou à toute filiale ou Société s'y substituant, de la parcelle cadastrée ZI n°186 de 281 m<sup>2</sup> pour un montant de 23 885 €.**





**Délibération n°16 : Autorisation de signer la convention de mise à disposition du service urbanisme « droit des sols » de Saintes Grandes Rives l'Agglo au profit de la Commune de Saint-Georges-des-Coteaux**

**Rapporteur : Romain ROUAN**

Le service « droit des sols » de l'Agglomération instruit les demandes d'autorisation d'urbanisme pour 35 communes de l'Agglomération dotées de documents d'urbanisme.

La convention actuelle de mise à disposition du service à la commune arrive à échéance fin mai 2025.

Il convient de la renouveler afin que la commune puisse continuer à bénéficier du service à partir de juin 2025.

Le renouvellement de la convention est l'occasion de mettre à jour les missions et les responsabilités.

Les adaptations dans la convention ont été travaillées en concertation avec des agents communaux volontaires et un groupe de travail d'élus communaux.

Pour bénéficier de ce service, une participation des communes au financement du service est attendue (70 258 € par an pour l'ensemble des communes).

Cette participation sera répartie annuellement entre les communes utilisatrices en fonction du volume de demandes d'autorisation d'urbanisme de chaque commune, évalué en équivalent permis de construire.

La convention proposée prévoit la mise à disposition du service commun jusqu'au 31 mai 2031.

Après avoir entendu le rapporteur, il apparaît opportun de continuer à bénéficier de cette mise à disposition de l'Agglomération pour favoriser la bonne gestion des demandes d'autorisation d'urbanisme et rationaliser les coûts de fonctionnement. Le Conseil, à l'unanimité, approuve la convention.

**DÉBAT : Chambre Régionale des Comptes - Rapport Communauté d'Agglomération de Saintes**

**Rapporteur : Frédéric ROUAN**

Conformément à l'article L 243-8 du Code des juridictions financières, le rapport d'observations définitives a été transmis par la CRC Nouvelle Aquitaine, dès sa présentation au Conseil Communautaire, aux maires des communes membres qui doivent procéder à l'inscription de son examen à l'ordre du jour du plus proche Conseil Municipal et donner lieu à un débat.

Un contrôle des comptes et de la gestion de l'Agglomération a été effectué sur les exercices 2019 et suivants par la Chambre Régionale des Comptes de Nouvelle Aquitaine. Le rapport d'observations définitives de la CRC Nouvelle Aquitaine résultant de ce contrôle de gestion a été notifié à Saintes-Grandes Rives l'Agglo, par courrier du 19 novembre 2024, et s'articule autour de 8 items : la présentation de la Communauté d'Agglomération, la gouvernance, les modalités d'exercice des compétences, la stratégie territoriale, la présentation et la fiabilité des comptes, l'analyse financière, les ressources humaines et la commande publique.

**QUESTIONS DIVERSES / INFORMATIONS**

**Remerciements :**

M. le Maire indique que la municipalité a reçu les remerciements de Mme PICHON Nicole, de M. et Mme Jacques BARET, de la Famille ROY, ainsi que de la Famille de Mme Michelle LAMOULINETTE au vu des marques de sympathie apportées, suite au décès d'un de leur proche.



# Le Centre Communal d'Action Sociale

## RAPPEL : Coupons SPORT/CULTURE

Le conseil d'administration du CCAS renouvelle pour la quatrième année son aide financière à destination des familles. Nous proposons pour les enfants de **3 ans à 18 ans** un **coupon sport ou culture** d'un montant de **20€**.

Vous pourrez utiliser ce coupon lors de l'inscription de votre enfant auprès d'une association dont le siège social est sur la commune. Vous pouvez dès à présent faire votre demande par mail [ccas.sgdc17@orange.fr](mailto:ccas.sgdc17@orange.fr) en indiquant le prénom, le nom et la date de naissance de votre enfant concerné et l'activité choisie. Vous devez joindre à ce mail un justificatif de domicile de moins de trois mois s'il s'agit d'un renouvellement.

Pour une première demande, vous devrez nous adresser la copie de votre livret de famille.

(Pages des parents et de l'enfant concerné).

Le coupon vous sera délivré par mail ou à récupérer directement au secrétariat de la mairie (à préciser dans votre mail, lors de votre demande de coupon).

**Attention, vous avez jusqu'au 14 novembre 2025 pour remettre votre coupon à l'association.**

## REGISTRE CANICULE

*Pensez à vous inscrire ou à inscrire vos proches !*

*Contactez le CCAS au 05.46.92.91.04 ou [ccas.sgdc17@orange.fr](mailto:ccas.sgdc17@orange.fr)*

« Le registre canicule permet de recenser sur un fichier communal les personnes qui souhaitent se faire aider en cas d'épisodes caniculaires.

Il s'agit d'un service gratuit et confidentiel.

Il a pour vocation de localiser les populations les plus à risque, qui seront régulièrement contactées par les agents et les élus « pendant toute la durée de l'alerte, afin de s'assurer qu'elles n'ont pas besoin d'aide. »

« Trois catégories de personnes peuvent s'inscrire sur ce registre, à la condition qu'elles résident à leur domicile :

- ◇ les personnes âgées de 65 ans et plus ;
- ◇ les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail ;
- ◇ les personnes adultes handicapées.

La demande d'inscription doit être réalisée soit par la personne concernée (ou son représentant légal) soit par un tiers (entourage de la personne ou service intervenant auprès d'elle). »

### À savoir

Le registre canicule est déployé quand le plan canicule de niveau 3 est activé : ce niveau correspond à une période de chaleur intense (34 degrés en moyenne) avec des températures nocturnes se maintenant à des niveaux élevés, soit au-dessus des 20 degrés en moyenne, sur plus de 3 jours consécutifs.

# Les animations à venir

#3 EDITION

## Spectacle caritatif France Alafia Bénin



### MENU

**Kir Royal  
Poulet Amiwo  
riz  
banane plantain  
pâte de maïs  
sauce tomate  
dessert Dégué**

Salle Multipole St Georges des Coteaux

**SAMEDI 20 SEPTEMBRE 2025**

OUVERTURE DES PORTES 19H00, DÉBUT DU CONCERT 19H30

### TARIF

Concert	10 €
Concert avec repas Adulte	25 €
Concert avec repas Enfant	15 €

### INFORMATION RESERVATION

Patrick: 06 87 45 39 03

Jean-Marc: 06 70 29 99 15

[hermantghislainepatrick@hotmail.fr](mailto:hermantghislainepatrick@hotmail.fr)

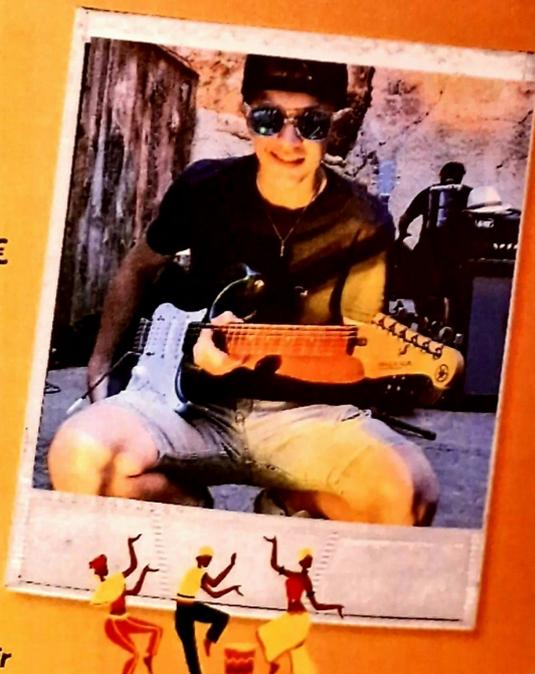
FORUM  
DES  
ASSOCIATIONS

Vendredi 5  
septembre

17h-20h

Salle polyvalente

19h00 : accueil  
des nouveaux  
habitants



# Les animations à venir



**Samedi 20 septembre**

**9h30 :**

Visite du château d'eau de Mongré par la RESE  
Réservation sur [www.rese.fr](http://www.rese.fr) à partir du 1er septembre



**Samedi 20 septembre**

**10h - 12h :**

Visite du clocher et de l'église



**9h30 - 17h30 :**

Visite du poulailler du 19ème siècle en pierre de taille de l'association "Roule la poule ».



Vente de jeunes poulettes de races anciennes, principalement des Marans coucou argenté et des Sussex blanches herminées noires, nées et élevées sur place.

**Samedi 20 et dimanche 21 après-midi**

**Heures fixes : 14h - 15h - 16h - 17h**

Château de Romefort, logis seigneurial des XVe et XVIIe siècles  
gratuit - sans réservation (06 80 17 75 64 - par SMS)  
En-dehors des JEP, sur rendez-vous



## Randonnée pédestre rose



**Saint-Georges-des-Coteaux**  
**Dimanche 12 octobre**  
**2 parcours**



**Accueil à partir de 9h30 à l'espace multipôles autour d'un thé/café et de viennoiseries**

**Départ entre 9h30 et 10h00**

**Arrivée entre 11h30 et 12h00 autour d'un apéritif**

Inscriptions pour la randonnée à la mairie au plus tard  
le jeudi 09 octobre (aucune inscription sur place)

Renseignements et inscriptions : Mairie 05 46 92 91 04 /  
[accueil.mairie@sgdc17.fr](mailto:accueil.mairie@sgdc17.fr)

11, Grand Rue

17810 Saint-Georges-des-Coteaux

Nom : ..... Prénom : ..... Tel : .....

Adresse : .....

.....

..... X 7€ Total : .....

Règlement par chèque à l'ordre des Enchanteuses

# Téléthon



## Téléthon 2025



### Saint-Georges-des-Coteaux

Vendredi 5, Samedi 6 et dimanche 7 décembre

#### Concours de coïncidence - rami St-Georges Loisirs

Vendredi 5/12  
Halte de loisirs  
13h30  
10 €  
Inscriptions  
avant le 28/11 au  
06 12 51 32 45



#### Animation musicale et dansante AAP

Vendredi 5/12  
Espace multipôles  
20h00  
5 €  
Petite restauration :  
vin chaud, crêpes



#### Dictée ALEDHA

Samedi 6/12  
Espace multipôles  
15h00  
3 €  
Cadeau pour les 3 premiers  
Goûter offert par  
ALEDHA  
Infos et résa :  
06 04 65 64 76



#### Initiation au football



ASSEC  
Samedi 6/12  
Terrain de foot  
Après-midi  
Buvette

#### Biodanza Reliance Saintonge



Samedi 6/12  
Halte Loisirs  
17h30  
Dons libres  
(minimum 5 €)  
Sur inscription  
au 06 85 01 00 63  
ou  
[reliancesaintonge@gmail.com](mailto:reliancesaintonge@gmail.com)  
Prévoir une tenue souple et confortable, de l'eau, un petit coussin.

#### Feu d'artifice

Samedi 6/12  
20h00

#### Repas dansant St-Georges Animations Scène Ouverte

Samedi 6/12  
Salle polyvalente  
20h30  
Adultes : 15€/ /  
Moins de 12 ans :  
10 €  
Potage  
Suprême de poulet à  
la crème, riz,  
champignons  
Chou à la crème



Musique :  
les Meltempotes

#### Randonnée Avenir St-Georgéais

Dimanche 7/12  
Salle  
polyvalente  
RV 9h-9h15  
Départ : 9h30  
5 €  
Inscriptions sur  
place ou au  
06 28 39 13 08  
Règlement à  
l'ordre  
d'AFM-Téléthon



#### Tai chi / Qi Gong Ungesteverssoi

Dimanche 7/12  
Halte Loisirs  
5 €  
10h00-11h00  
Qi Gong  
11h00-12h00  
Taichi Chuan



#### Danse Ellevi Danse



Dimanche 7/12  
Espace multipôles  
15h00-18h00  
Entrée : 5 €  
Après-midi dansante  
Démonstration des élèves  
Petite restauration

#### Vente de livres Médiathèque

1 €  
Du 9 au 13 décembre



AFMTELETHON

UN COUP DE BOOST POUR  
GRAVIR LES MARCHES  
ET MULTIPLIER LES VICTOIRES

Nom : ..... Prénom : .....

Nombre de participants : adultes ..... X 15 € = ..... €  
enfants : ..... X 10 € = ..... €

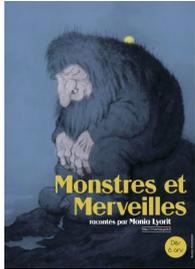
Chèque à envoyer ou déposer à la mairie à l'ordre de Saint-Georges Animations  
le mercredi 3 décembre au plus tard

Mairie de St-Georges-des-Coteaux -11, Grand Rue 17810 St-Georges-des-Coteaux  
accueil.mairie@sgdc17.fr 05 46 92 91 04

# SPECTACLES

**SPECTACLE DE CONTES - Vendredi 10 octobre à 18h**

« **Monstres et merveilles** » avec Monia Lyorit (*C'est-à-dire*)



« Ils ne sont pas beaux et avec eux, il s'en passe de belles... Rien que des histoires de monstres, des poilus qui habitent dans la forêt touffue, des verdâtres à tête de crapaud au fond du puits, des qui sont nés moitié de hérisson... »

**Dès 6 ans. Gratuit sur réservation. Durée : 50min.**

**CINÉ CONCERT - Vendredi 21 novembre à 20h**

« **Le Souffleur d'images et de sons—Promenade en Charente-Maritime** » avec *Pascal Ducourtioux*



Une série de films du patrimoine de la Charente-Maritime numérisés par le FAR (Fonds Audiovisuel de Recherche) et mis en musique, en direct.

**Pour adultes. Gratuit sur réservation. Durée : 1h.**

## EXPO « Souviens-toi de nous » du 19 novembre au 6 décembre

L'association *Généalogie Entraide et Astuces* expose son travail : hommage aux 266 Poilus de Saint-Georges-des-Coteaux dont 47 ne sont jamais revenus... Les fiches matricules militaires, anodines en apparence, racontent pourtant des vies entières, entre incorporation, blessures, décorations...ou mort au front. [*Tout public*]

### Club lecture ados

Tu es collégien ou lycéen ? Rejoins le Club lecture ados de la médiathèque pour échanger, discuter avec d'autres ados.



Tu auras la possibilité de participer au prix littéraire des collégiens organisé par le département.

Le club se réunit 1 fois par mois. Rendez-vous **Mercredi 24 septembre à 14h**

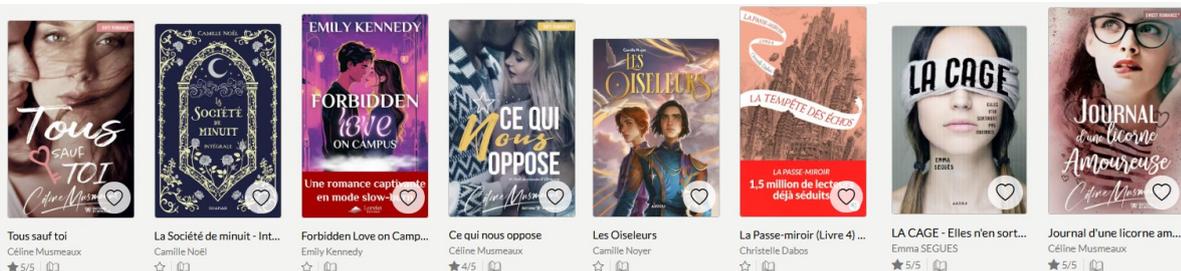
### C'est quoi la Digithèque ?

Magazines, presse quotidienne, musique, livres et livres audio pour tous : **des milliers de contenus accessibles gratuitement 7j/7 et 24h/24** sur smartphone, PC...

\* Seule condition : être inscrit dans une médiathèque de Charente-Maritime.

**ZOOM SUR...**

Des livres pour Young Adults à télécharger !



# COLLECTE

St Georges des Coteaux (1890 - 1969)

“*Images d'autrefois*”

Nous avons besoin de votre aide pour raconter Saint Georges des Coteaux.



Nous recherchons des photos du village, de familles, de classes & des cartes postales.



Mais aussi des souvenirs marquants & des anecdotes. Contactez-nous !

## TC Saint-Georges

**TC Saint-Georgesais : Cap sur une saison 2025/26 pleine de défis !****Retour sur le tournoi Open**

Tout d'abord, nous souhaitons saluer le beau succès du tournoi Open organisé par le club début juin. Ce rendez-vous phare annuel a rassemblé un nombre croissant de compétiteurs, venus de tout le département, dans un excellent esprit sportif. Le public, lui aussi au rendez-vous, a répondu présent pour soutenir les participants dans une ambiance chaleureuse. Un grand merci à tous !

**Coach Philippe poursuit l'aventure avec le club**

Bonne nouvelle pour les licenciés comme pour les futurs inscrits : notre entraîneur poursuit sa mission auprès du club cette saison. Tant apprécié pour ses qualités humaines que pour son accompagnement sportif, sa présence garantit la continuité du nouveau projet engagé l'an dernier et le développement d'une dynamique collective stimulante !

**Inscriptions : à vos agendas !**

La rentrée du club débutera dès le vendredi 5 septembre (17h-20h) avec la présence au forum des associations de Saint-Georges-des-Coteaux. Ce sera l'occasion d'échanger, de découvrir les formules proposées et de poser toutes vos questions. Deux séances d'inscription seront ensuite organisées directement au club house les mercredi 10 (16h30-20h) et samedi 13 septembre (9h30-12h), afin de permettre à chacun de finaliser son adhésion en toute simplicité.

**Reprise des cours collectifs le 22 septembre 2025**

Les cours collectifs reprendront à partir du lundi 22 septembre. Les formules d'entraînement sont ouvertes à tous âges à partir de 6 ans et à tous les niveaux : enfants, ados, adultes, débutants ou joueurs confirmés. L'ambiance, toujours conviviale et motivante, est propice à la progression et au plaisir du jeu !

**Une nouvelle saison pleine d'ambition**

L'automne marquera également le lancement des compétitions par équipes. Nos représentants, jeunes et adultes, défendront les couleurs du club dans les différents championnats départementaux. Une belle occasion pour chacun de se dépasser, de progresser et de vivre pleinement l'esprit collectif du tennis.

**Le pickleball : on y pense, et vous ?**

Après plusieurs séances « découverte » très appréciées, le club envisage de proposer le pickleball comme activité loisirs régulière. Ludique, accessible à tous, ce sport en plein essor suscite déjà un vif intérêt. Avant d'aller plus loin dans sa mise en place, nous serions ravis de recueillir les retours de personnes intéressées par cette pratique. N'hésitez pas à venir en parler avec nous lors des inscriptions ou à nous contacter directement !

**Soutenir le club en devenant mécène**

Afin d'accompagner son développement, d'améliorer ses équipements et diversifier ses animations, le club recherche des partenaires locaux. Entreprise, commerçant, artisan ou simplement sensible à la vie associative locale, votre soutien contribuera directement à faire rayonner le tennis sur la commune. N'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus sur les modalités et les avantages du mécénat.

Le Tennis Club de Saint-Georges-des-Coteaux vous donne donc rendez-vous dès septembre pour une nouvelle saison pleine d'énergie, de partage et de passion sportive.

A vos raquettes !



## Le petit Saint-Georgesais



Dans une ambiance conviviale, Le Petit Saint-Georgesais vous accueille tous les mercredis après-midi à partir de 13h45 à la salle située 11 rue du Parc à Saint-Georges-des-Coteaux pour vous entraîner et vous perfectionner au TAROT, ouvert à tous.

Suite au Championnat « Libre x 4 » qui a eu lieu le 17 Mai à Saint-Georges-des-Coteaux, voici les 4 premières équipes qui se qualifient pour Aix les Bains, les 21-22-23 Novembre 2025 ; dont 2 équipes du Club de Saint-Georges-des-Coteaux : 1<sup>er</sup> : Baron J./Laurent P./Emeillant C./Leronde S. du Club de Saint-Georges-des-Coteaux - 2<sup>ème</sup> : Hublet S./Rio F./Branchereau P./Martin M. du Club de Chatel – 3<sup>ème</sup> : Gillardeau C./Belis J.C./Benathan B./Marchaudon A. du Club de Saint-Georges-des-Coteaux – 4<sup>ème</sup> : Maulny E./Cabannes C./Dorange A./Maulny J.C. du Club de Semussac. Bravo à eux.....

Prochains concours à Saint-Georges-des-Coteaux : Samedi 27/09 et Samedi 18/10 ; Début des jeux à 14h - Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter : Présidente, Mme F. BELIS au 06 09 30 00 46. Nous vous attendons nombreux.

Notre club est affilié auprès de la Fédération Française de Tarot et régi par le Comité de tarot des Charentes.

## Théâtr'Ô Vert



### Motordu et absurde, suite et fin.

Le dimanche 22 juin, les ateliers théâtre de Saint Georges ont joué leur spectacle devant près de 100 spectateurs attentifs. Les 12 comédiens et comédiennes du groupe primaire ont impressionné. Ils ont joué comme des grands, leurs 4 scènes « du Prince de Motordu », pas faciles à dompter.

Les filles du groupe collège se sont jetées sur scène avec leur « Opéra Panique », et leurs textes et scènes absurdes. Elles ont embarqué le public avec elles dans leurs délires.

Cette saison, les groupes ont montré qu'ils étaient capable de monter des textes pas faciles et le public les a gratifiés d'applaudissements nourris.

Un peu de repos estival après cette représentation est le bienvenu, avant la reprise le mercredi 10 septembre.

Pour info voici nos créneaux horaires si vous souhaitez venir :

**Les Ateliers Théâtre Enfant à Saint Georges des Coteaux, Halte de Loisirs – salle des Tonnelles :**

**LE Mercredi de 17h15 à 18h15 pour les 7-10 ANS (primaires).**

**LE Mercredi de 18h15 à 19h45 pour les 11-16 ANS (collégiens et plus).**

#### RENSEIGNEMENTS / INSCRIPTIONS

ASSOCIATION THÉÂTR'Ô VERT

Damien Pagot :06.82.73.59.82 - theatrovert@orange.fr

www.theatrovert.fr //facebook.com/theatrovert17 //  
instagram



## Association Les Écoliers D'Hier à Aujourd'hui



L'Association Les Écoliers d'Hier à Aujourd'hui a été particulièrement active ces derniers mois. Le **pique-nique** organisé dans le Parc de Loisirs Georges Ducept a été un moment apprécié de tous. Les membres du Bureau ont aussi participé à l'animation de plusieurs événements phares de la commune, notamment la **Fête du Parc**, la **Descente de Caisses à Savon**, et le week-end de la **Fête de la Jherbaude**.

En plus de son engagement bénévole lors des 19 et 20 juillet, l'Association a pris part à plusieurs événements : l'inauguration officielle de la Jherbaude ; la brocante et le vide-greniers ; les défilés de véhicules anciens ; les différents repas dont les **omelettes géantes** ; et la **cavalcade**.

L'Association sera également présente au **Forum des Associations**, le **5 septembre 2025**, de 17h à 20h, l'occasion de venir rencontrer nos membres et de (re)découvrir nos activités.

Comme chaque année, quelques rendez-vous conviviaux sont déjà en préparation :

- Le **Beaujolais Nouveau**, le samedi **22 novembre 2025**, à la Halte de Loisirs, réservé aux adhérents ;
- Et la (désormais) **traditionnelle Dictée** de l'Association, le samedi **6 décembre 2025**, un moment ludique dont les bénéficiaires seront intégralement reversés au Téléthon.

Merci à toutes celles et ceux qui soutiennent l'Association, participent aux événements et perpétuent l'esprit de convivialité qui la caractérise : une belle idée de mémoire vivante et de convivialité **intergénérationnelle** !

Rendez-vous prochainement pour de nouvelles aventures locales pleines de sourires.



*Nous restons à votre écoute :*

@ aledha.sgdc@gmail.com

06.04.65.64.76

f Association Les Écoliers D'Hier  
à Aujourd'hui - SGDC 17810

ig aledha\_sgdc

in ALÉDHA

*Le Bureau d'ALÉDHA*



## Généalogie Entraide et Astuces



**C'est la rentrée !** Nous avons préparé notre grand cartable, nos cahiers et arbres généalogiques pour vous proposer de nombreuses rencontres et ateliers.

Notre projet consacré aux **Poilus Saint-Georgeais 1914-1918** touche à sa fin et vous sera présenté en novembre durant 2 grandes manifestations. Que vous soyez débutants, avancés dans vos recherches ou simplement curieux de votre histoire, venez nous rencontrer !

- **23.08** Fête du Melon stand « Apéritif » Randonnée pédestre
- **05.09** Forum des Associations
- **09.09** Réunion mensuelle de rentrée
- **11.11** Cérémonie et présentation des « Poilus St-Georgeais »
- **19.11 au 08.12** Médiathèque : exposition GEA17 « Les Poilus St-Georgeais »
- **2026** Grand Week-end Généalogique 25 & 26 avril

**Réunions mensuelles** : 07.10. / 25.11 / 16.12 **Rappel** : ateliers-pratiques mercredi à 10h et mardi soir de 18h à 20h.

**Contacts** : [genealogiesgdc@gmail.com](mailto:genealogiesgdc@gmail.com) - **Tél.** : 06 8255 2828 // 06 6288 7405

## Association Roule la poule



## Bulletin de Santé de ROULE LA POULE - juillet 2025

Lors du dernier bulletin communal nous faisons part de la situation au sein de la « maternité ».

Cependant nous devons avouer que prétendre préserver les races anciennes et par ricochet la biodiversité est un chemin semé d'embûches.

Une école de patience et de persévérance.

Pour satisfaire ces objectifs les couveuses ont été mises sous tension à 6 reprises entre mars et juillet, pendant que trois poules couveuses ( elles existent encore) déployaient leurs plumes.

Alors les résultats ? Ils dépendent de nombreux facteurs tels la fécondité des étalons (il ne suffit pas de chanter le lever du soleil) , le taux d'humidité dans les couveuses dont dépend la dureté des coquilles que les poussins n'ont pas toujours la force de percer .

Naître n'est pas tout, il faut survivre.

Un coup de froid début avril. Une canicule. Cela peut être une hécatombe.

Les rongeurs prédateurs ne sont pas en reste. Malgré notre vigilance à colmater les brèches, la présence de trois pièges, le désir irrésistible de liberté des jeunes poussins, nous avons plusieurs fois constaté des disparitions.



Le moral du ROULEPOULISTE (fervent nataliste) peut subir « Le creux de la vague »

Chez les sujets adultes la vie doit se défendre également.

Parfois ce sont des décès subits sans que l'on puisse donner une explication claire.

Parfois une attaque de poux rouges déclenche le branle bas de combat :

Démontage des perchoirs, attaque au lance flamme, ventilation des espaces, décrassage complet et évacuation des fientes, aspersion des locaux au détergent, poudrage intégral des sujets infestés à la poudre de diatomée.

C'est le prix consenti pour permettre au cheptel de continuer d'exister.

Nous ouvrons le poulailler collectif à l'occasion des journées du patrimoine et c'est le samedi 20 septembre prochain.

Nous aurons malgré la conjoncture difficile des sujets à présenter : un Brahma, des Marans froment, des Marans coucou et des Sussex. Il sera donc possible de les acheter, une manière de participer au financement de l'association et lui permettre de poursuivre son action mais surtout de permettre aux poules de manger à leur faim.

## Saint-Georges Animations



La Jherbaude vient de s'achever, et ce fut un long week-end bien rempli pour les quelques bénévoles présents que je tiens à remercier. La « Foire aux Melons » se précise, la marche verra son stand « plat chaud » changer d'endroit. Ensuite, nous attendons les « Forbans » pour fin septembre, une grosse soirée en perspective est annoncée.

Le 25 octobre aura lieu la « Soirée Entrecôte » avec le duo « Séverine et son musicien ». Puis le réveillon du 31 décembre entrera en ligne de mire avec le duo « Léa Larrache ». Pour ces 2 dernières manifestations, les réservations se feront auprès de Sandrine, au 0681320813 .



Merci à tous mes bénévoles motivés sur qui je peux compter. A bientôt, dans l'attente de vous retrouver nombreux sur nos différentes soirées.

Le Président.

## Association Sportive et Culturelle

### TENNIS DE TABLE

- ◆ Comme prévu, les résultats de nos cinq équipes ont été bons à la fin de la seconde phase.
- ◆ L'équipe 1 se maintient facilement en régionale 2.
- ◆ L'équipe 2, en promotion de régional, monte en régional 3 en terminant première de sa poule.
- ◆ L'équipe 3 se maintient elle aussi en départemental 1.
- L'équipe 4 termine seconde de sa poule et monte en départemental 1.
- L'équipe 5 reste en départemental 3, dernier niveau de notre championnat.
- En septembre prochain nous aurons encore cinq équipes en compétition.

### BADMINTON

Après le break du mois d'août, reprise des activités en septembre.

### RENSEIGNEMENTS

**Tennis de table : 06 08 82 59 26**

**Badminton : 07 87 09 55 09**

Le président

MAGNE Jean-Jacques

## L'Élan saintais



L'équipe de l'Élan Saintais espère que vous avez passé d'excellentes vacances et vous souhaite une très bonne rentrée sportive !

Pour cette nouvelle saison 2025/2026, l'Élan Saintais maintient ses quatre heures de cours à Saint Georges des Coteaux.

Nous vous proposons donc les lundis :

Gym douce de 9h à 10h avec Anne-Sophie

Gym de 10h05 à 11h05 avec Marietta

Gym de 11h10 à 12h10 avec Marietta

Les jeudis : Stretching de 18h15 à 19h15 avec Marie

Pour permettre à chacun de participer aux cours dans de bonnes conditions, il vous est demandé de choisir entre les deux cours de Marietta, vous choisirez donc soit le cours de 10h05, soit celui de 11h10.

Cette année nous maintenons les nouveaux cours créés la saison dernière : HIIT, Gym méthode de Gasquet ou encore Yoga méditation et le cours de Pilates du mardi au Gymnase du Grand Coudret dédoublé. Nous vous invitons à consulter le planning de l'ensemble des cours sur notre site internet.

La cotisation annuelle reste à 120 euros pour la saison pour une cotisation prise au 1<sup>er</sup> septembre !

L'équipe de l'Élan Saintais vous souhaite donc une excellente rentrée sportive et vous attend nombreuses et nombreux ! Renseignements et inscriptions via notre site [elansaintais.asso.fr](http://elansaintais.asso.fr) (dans le menu planning.)

L'équipe de bénévoles de l'Élan Saintais

## Saint-Georges Loisirs



Le Club ouvrira à nouveau le **1 er septembre** et proposera ses animations habituelles , dans la salle de halte loisirs :

**Lundi** : Atelier créatif et manuel de 14 h à 18 h.

**Jedi** : Scrabble en duplicate de 14 h à 16 h 30 .

**Vendredi** : Jeux de cartes de 13 h 30 à 17 h 30 (coinche, rami et autres jeux de société).

Au cours de ces derniers mois, nous avons organisé des repas, des journées récréatives, des sorties pour différents spectacles, une sortie en Charente avec déjeuner au Château de Mesnac et ensuite une promenade en bateau sur le fleuve Charente (sous la pluie !!!!.....)

Dernièrement, notre journée « plein air » a été consacrée à la pêche à la truite, à St Césaire.

Une journée appréciée de tous car nous avons bénéficié d'une météo clémente et les truites étaient au rendez-vous dans l' eau et dans l' assiette !!!

Nous organisons également notre repas de rentrée le vendredi 26 septembre, à 12 h. dans la petite salle polyvalente.

Pour le dernier trimestre, nous proposerons bien sûr des activités variées qui se termineront par notre traditionnel repas dansant de fin d' année , le samedi 13 décembre, dans la salle Multipôles

Renseignements, auprès de Mme MARIAUD au 06 21 09 81 58.

La présidente M.Christine MARIAUD et son bureau vous souhaitent un bel été.

## La Boule Saint-Georgeaise



Notre club vous accueille , toute l'année , les lundis et jeudis après-midi de 14h à 18 h, dans un cadre ombragé situé dans le Parc georges Ducept.

Nous organisons des concours internes le premier lundi d'avril à octobre.

Le 21 juin notre repas champêtre a réuni 61 boulistes et amis qui ont savouré une délicieuse paella préparée par l'Amarillys .

Le 26 juin nous avons organisé un concours semi nocturne en doublette formée, les joueurs sont venus nombreux et ont apprécié le barbecue .

Le 23 août nous avons participé à la fête du melon en organisant un concours en triplettes formées, avec barbecue pour se restaurer.

Pour le championnat départemental nos deux équipes de licenciés ont très bien joué, dont une qui termine 2ème en Division 4 à la place de 3.

Venez passer un moment de détente et de plaisir en jouant avec des passionnés de pétanque.

Contacts : James ROBERT 07 87 78 11 39

Denis CARRE 06 85 27 47 31

## Reliance Saintonge



Reliance Saintonge

Reliance Saintonge reprendra du service le jeudi 11/09 pour des **séances hebdomadaires de Biodanza®**.

**Cours les jeudis de 19h45 à 21h45.**

La Biodanza est une activité d'expression corporelle pour faire du bien au corps et à l'esprit.

Détails dans l'affiche ci-dessous.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer au **forum des associations** de Saint-Georges-des-Coteaux le **vendredi 05/09**, et à venir essayer. Séance découverte le jeudi 11/09 : 5 € - sur inscription.

Reliance Saintonge c'est aussi des animations ponctuelles tout au long de l'année pour être en lien, s'amuser : soirée jeux de société, danse bien-être en famille, spectacle pour enfants... suivez-nous sur la page Facebook Reliance Saintonge.

**BIODANZA®**  
Danser pour se déployer

Musique  
Mouvement  
Partage  
Détente  
Vitalité  
Confiance  
Joie  
Plénitude  
Bien-être  
Plaisir de vivre

Le jeudi près de Saintes  
19h45 - 21h45  
Petite Salle Polyvalente  
Rue du Parc  
St Georges des Coteaux

Le vendredi près de Royan  
10h - 12h  
Salle l'Art Easy Danse  
5 rue Jacques Coeur  
Médis

La Biodanza® est une activité d'expression corporelle créée au Chili dans les années 60 par Rolando Toro Araneda, psychologue, anthropologue, musicothérapeute.

Elle se pratique en groupe, dans la bienveillance et la convivialité, sur des propositions de mouvements dansés qui se réalisent seul, à deux ou à plusieurs, sur des **musiques variées**, choisis pour leurs effets physiologiques (samba, jazz, rock, classique...).

**Sa pratique régulière permet :**

- de retrouver plus de souplesse, de vitalité
- de réhausser la confiance en soi, en l'autre
- de libérer les tensions du corps et de l'esprit
- d'apprendre à être dans le moment présent
- de poser un regard plus optimiste sur la vie
- de développer la joie de vivre

Plus qu'une activité de loisir, c'est un **processus de développement humain**, un réapprentissage par la danse pour se déployer, se (re)découvrir, mettre plus de vie dans sa vie.

Les mouvements sont **simples**, accessibles à tous, sans chorégraphie.

Les séances sont animées par **Gaëlle**, facilitatrice de Biodanza® joviale et bien ancrée, formée pendant 3 ans à l'école de Biodanza Nantes Atlantique.

**Tarifs :**

- entre 12 et 15 € la séance selon la durée d'engagement
- Séance découverte : 5 €

**Contact :**

Gaëlle LLEDO  
06-85-01-00-63  
reliancesaintonge@gmail.com  
Facebook : page Reliance Saintonge



## Tous Pour l'Ecole

**Retour sur la Fête des Jeux – Mai 2025**

Le mois de mai a été marqué par une ambiance festive et conviviale lors de notre **Fête des Jeux 2025**. Petits et grands ont pu profiter d'une belle journée placée sous le signe du partage, de la bonne humeur et de la découverte. Entre les jeux et les moments de détente, chacun a trouvé son bonheur. Merci à toutes les familles, partenaires et bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette journée !

**Kermesse – 14 juin 2025**

Le 14 juin, la traditionnelle **kermesse** a animé l'école avec stands, tombola, jeux, spectacle des enfants et restauration. Merci à tous les participants et un immense bravo aux équipes aux parents et bénévoles mobilisés pour organiser ce moment de fête !

**À noter dans vos agendas**

**Bourse à l'enfance – 14 septembre 2025**

Notre grande bourse aux vêtements, jouets, livres et matériel de puériculture se tiendra le **dimanche 14 septembre 2025**. C'est l'occasion idéale de faire de bonnes affaires tout en donnant une seconde vie aux objets. Infos pratiques et inscriptions à venir.

**Assemblée Générale – 23 septembre 2025**

Nous vous invitons chaleureusement à participer à **l'Assemblée Générale de l'association** qui se tiendra le **lundi 23 septembre 2025 à 18h30** (lieu précisé prochainement). Ce sera l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée, de présenter les projets à venir et de renouveler les membres du bureau.

**Appel à bénévoles**

Aucune de ces actions ne serait possible sans l'énergie et l'engagement des bénévoles. **Vous avez un peu de temps, des idées, l'envie de vous impliquer ponctuellement ou régulièrement ?**

**Rejoignez-nous !** Toute aide, même ponctuelle, est précieuse.

Merci à tous pour votre participation et votre soutien tout au long de l'année !



TPE  
Tous Pour l'Ecole

## Société de chasse « La Hase » Saint-Georgeaise

**Amis chasseurs, Amoureux de la Nature.**

Nous espérons que vous avez tous passé d'agréables vacances. Voici venu le moment de la rentrée, ainsi que celui de l'ouverture de la chasse. Notre saison cynégétique 2025/2026 débutera le Dimanche 14 septembre. Sans doute êtes- vous fin prêt, et tout aussi impatient que votre fidèle compagnon à quatre pattes, d'arpenter la campagne Saint-Georgeaise en quête du premier tableau de chasse.

Notre AG du 27 juin 2025 s'est bien déroulée. Merci à tous les participants qui ont honoré cette soirée de leur présence.

Nous vous informons que la permanence de remise des cartes de sociétaires se tiendra le :

**Samedi 13 septembre 2025 de 14h00 à 18h00**

**A la Halte Loisirs de Saint-Georges-des-Coteaux**

N'oubliez pas de vous munir de votre permis de chasser, assurance, et validation en cours.

Comme chaque saison, notre plan de chasse "Grand Gibier" nécessitera la participation de volontaires avec "Timbre Grand Gibier", n'hésitez pas à venir nous rejoindre, vous serez les bienvenus.

Nous vous rappelons les habituelles règles de sécurité, respect des récoltes, des quotas ainsi que des dates d'ouverture et fermeture des espèces, et heures d'ouverture et fermeture de la chasse.

Enfin consultez bien vos documents de rentrée. Nous constatons régulièrement que certains d'entre vous ne prennent pas la peine de consulter le règlement intérieur qui leur est remis.

**RAPPEL : 1)** Votre carnet de prélèvements doit être renseigné au stylo indélébile, **SANS RATURES**, dès la capture de l'animal.

**2)** Les lièvres tués doivent être non seulement renseignés sur votre carte lièvre, mais également sur votre carnet de prélèvements.

La campagne Saint-Georgeaise n'est pas l'apanage des chasseurs, merci d'en respecter les autres usagers et de rester courtois à leur égard.

Bonne ouverture et bonne saison de chasse à tous.

Le Président : Luigi BELLO

## Les Toiles de St Georges



Halte de Loisirs—St Georges des Coteaux

Séances Dessin/peinture

Bienvenue à nos adhérents fidèles & aux nouveaux inscrits

A tous, Débutants et Artistes confirmés

Séance de 2 h30

**Les inscriptions 2025 / 2026 sont ouvertes**

**Reprise des cours le mardi 02 octobre 2025**

- halte de loisirs de St Georges des Coteaux les mardis et jeudis

- [kimpegalerie@gmail.com](mailto:kimpegalerie@gmail.com)

- tel 06 63 44 92 55

**COURS DE DESSIN, Peinture huile, acrylique, aquarelle, pastels secs**

**Modèle au choix de l'artiste, cours adapté à la demande de chacun (e)**

- Prêt du matériel pour débutant sur les deux premiers cours

\* Possibilité inscription en cours d'année artistique

\* Préparation grandes écoles pour adolescent (e)

\* Facilités paiements

**Artistiquement vôtre**

**Danielle KIMPE**

**Présidente « Les Toiles de st Georges »**

## Avenir Saint-Georgeais



**L'Avenir-Saint-Georgeais est un club de marche-plaisir et de vélo-loisirs**

Après notre participation à la randonnée semi-nocturne de la fête du melon ainsi qu'au Forum des associations, la rentée est programmée le 02 septembre, et notre traditionnelle marche et pique-nique à l'Île Madame aura lieu le mardi suivant

**Marcher est une manière de ralentir le temps et de goûter la vie.**

Pour les sorties marche rendez-vous chaque mardi matin à 8h30, parking de la salle multipôle pour 2 heures de marche dans un périmètre de 25 Km autour de Saint-Georges avec 3 groupes d'allure sur une boucle de 6, 8 ou 10Km

Et chaque jeudi matin les sorties vélo pour un circuit d'environ 30Km sur de petites routes en vélo mécaniques ou électrique (port du casque obligatoire)

**N'hésitez pas à venir faire un essai, votre seul risque est d'être conquis !**

Contact : Dominique PALVADEAU, Président : 06 28 39 13 08

Courriel : [d.palvadeau58@gmail.com](mailto:d.palvadeau58@gmail.com)



## Atelier d'Art Marthe Castagneyrol



Déjà la rentrée scolaire, et l'ouverture des ateliers pour une nouvelle année de créations et d'apprentissages. Les jeunes talents que nous accueillons dès 6 ans, et jusqu'à la fin du cycle du lycée, auront le plaisir de réaliser des créations à la peinture acrylique, à l'aquarelle, au crayon, stylo à bille, feutre, fusain... de nombreux sujets seront abordés, y compris les chibis, kawaii... leurs créations pourront être exposées à la Médiathèque de la commune, autour du Printemps des poètes, ou lors du « troc de plantes » sur le thème du jardin, mais également lors de divers salons, si les jeunes artistes le souhaitent, car il n'y a pas d'obligation.

A chaque fois que l'occasion se présente nous abordons l'histoire de l'art, au fil des sujets ou des thèmes.

Les ateliers ont lieu mercredi après-midi de 14h à 16h pour les jeunes, de 16h à 18h pour les ados, vendredi de 17h à 19h et samedi de 10h à midi pour tous, à partir de la grande section de maternelle. A Saintes, ou à Saint-Georges-des-Coteaux, dans la nouvelle salle d'activité, en face de l'école.

Nous invitons, si possible, à réserver l'atelier qui conviendrait à votre enfant dès que possible, certains ateliers étant particulièrement demandés.

Nous serons présents et aurons le plaisir de vous rencontrer, pour tous renseignements, lors de la Fête du Melon le samedi 23 août, des forums des associations de Saint-Georges-des-Coteaux ou de Saintes

**Renseignements 06 86 93 61 94 ou [as-aaamc@orange.fr](mailto:as-aaamc@orange.fr)**



## Tai-chi-chuan

« Ne crains pas d'avancer lentement, crains seulement de t'arrêter. » Lao Tseu.

Le Taichi Chuan est à la fois un art martial chinois, une technique de santé et un art de longue vie.

Sa pratique vise entre autres à améliorer notre souplesse, à entretenir et renforcer en douceur tout notre corps pour conserver plus longtemps une meilleure santé physique, mentale et spirituelle.



Les cours ont lieu en extérieur de préférence et sinon dans la petite salle du Gymnase de Saint-Georges-des-Coteaux :

- le lundi 18h30 - 19h30 débutants  
19h30 - 20h30 confirmés
- le jeudi 10h00 - 11h00 tous niveaux (à confirmer début septembre).  
11h00 - 11h30 confirmés

*Reprise des activités à partir du 11  
septembre 2025*

**Cours d'essai et inscription possibles toute  
l'année**

Site web : <http://ungesteverssoi.fr/>

Contact : Cyril FRESNE 06 16 70 64 23



## Danses de salon Marina Billonneau



Reprise des cours à Saint-Georges-des-Coteaux

### NOUVEAUX COURS A PARTIR DE SEPTEMBRE 2025

Danses à deux et en solo pour enfants et adultes  
débutants

Rock, Cha-cha-cha, Salsa, Tango, Valses, et bien  
d'autres encore.

**Horaires des nouveaux cours :**

- Adultes débutants : mardi 9 septembre à 19h
- Enfants à partir de 6 ans : mercredi 10  
septembre à 17h
- Danses latines en solo (adultes) : mercredi 10  
septembre à 18h

Premier cours d'essai gratuit

Réservation obligatoire (places limitées)

**Contact**

Téléphone : 06 88 75 14 94

Email : [marina@marinadances.com](mailto:marina@marinadances.com)

**Les autres cours continuent également**

- Intermédiaires : mardi à 20h
- Avancés : mercredi à 19h
- Confirmés : mercredi à 20h

Pour plus d'informations et le planning complet :

[www.marinadances.fr](http://www.marinadances.fr)



## Ellevi' Danse

Nous avons le plaisir de vous annoncer la reprise de nos cours le jeudi 11 septembre 2025 à 19h30, à la salle multipôle de Saint-Georges-des-Coteaux.

Au programme pour cette année :

- Rock, west coast swing, bachata, tango, chacha, cross step waltz (type de valse)
- Danses swing, danses latino et danses de salon

C'est avec enthousiasme que nous retrouverons nos élèves et qu'ils pourront partager à nouveau des moments d'apprentissage et de convivialité.

Nous souhaitons également accueillir chaleureusement tous les nouveaux arrivants. Pour vous permettre de découvrir nos activités, nous offrons un premier cours gratuit. C'est une belle occasion de vous familiariser avec notre ambiance et notre enseignante Christine Beaufreton.

De plus, nous serons présents au forum des associations le 5 septembre à Saint-Georges-des-Coteaux et le 6 et 7 Septembre au forum des associations de Saintes. Ce sera une belle occasion de vous rencontrer et de vous présenter nos activités. Nos élèves de l'année précédente auront le plaisir de réaliser une démonstration, et vous aurez également l'opportunité de participer à une petite initiation.

Nous avons hâte de vous retrouver et de commencer une nouvelle saison riche en découvertes et en partages. N'hésitez pas à venir nombreux !

À très bientôt,

L'équipe de Christine Ellevi'danse

Pour nous contacter : 06.64.84.88.04 ou par mail à [c.beaufreton@orange.fr](mailto:c.beaufreton@orange.fr)

Vous trouverez plus d'informations sur les cours, stages et autres événements via

- Le Facebook : Christine Ellevi'danse
- Le site : <https://www.christine-ellevidanse.fr>





### TARIF DES LICENCES 2025/2026

CATÉGORIES	PRIX
U6/U7	90€
U8/U9	90€
U10/U11	100€
U12/U13	100€
U14/U15	110€
U16/U17	110€
SÉNIORS	120€
VÉTÉRANS	100€
FÉMININES	80€

#### CAS PARTICULIERS :

-10% sur la deuxième  
licence

-20% sur la troisième  
licence

**La saison 2025-2026 est lancée, reprise des entrainements :**

Seniors : 1er août    Seniors féminines : 11 août

Vétérans - critères : 5 septembre

U6-U7 : 3 septembre    U8-U9 : 27 août    U10-U11 : 26 août

U12-U13 : 19 août    U14-U15 : 11 août    U16-U17 : 11 août

Nous publions régulièrement sur nos supports (site internet, facebook et instagram) les différentes rencontres, nos événements mais surtout toutes les semaines, un article sur les résultats vous fait vivre, ou revivre les matchs. Nous avons de plus en plus de lecteurs assidus et impatients de suivre ces articles.

Cette saison, un véritable engouement autour de l'ouverture d'une section baby-soccer (complète). Pierre TOURNADE va proposer des séances spécifiques pour les 3-5 ans le samedi matin dès la rentrée.



Cette année, l'ASSGC va organiser plusieurs manifestations. Vous pouvez déjà noter dans vos agendas notre présence au forum des associations et la participation au Téléthon. Il y aura aussi une tombola de Noël, le super loto (février 2026), l'organisation de la brocante qui a été très appréciée la saison dernière et ainsi que la mise en place d'un tournoi pour nos jeunes licenciés. Vous pouvez suivre nos événements sur nos différents supports mais également via les moyens de communication de la municipalité.

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez commander des articles de notre boutique, vous pourrez ainsi être habillé... pour nos matchs !



#### Contacts :

**Président :** Martial JULIEN : 06 28 71 22 44

**Vice-Président :** Serge BOSREDON 07 73 82 02 82

**Vice-Président :** Frédéric BONNIN 06 21 59 83 94

**Secrétaire :** Angélique HARVOIRE : 06 81 00 90 91

**École de foot :** Emmanuel HURIAUD : 06 17 79 77 49

 531747@lfna.fr

 <http://ams-stgeorgesdescoteaux.footeo.com/>

 [www.facebook.com/ASSGtx/](http://www.facebook.com/ASSGtx/)

 [www.instagram.com/assgc\\_football/](http://www.instagram.com/assgc_football/)





L'école de musique, danse et anglais débute ses cours  
la semaine du 8 septembre 2025

Nous avons le plaisir d'accueillir les enfants à partir de 4 ans ainsi que les adultes, encadrés par une équipe pédagogique de professeurs diplômés et d'animateurs.

Les enseignements proposés cette année sont les suivants :

## MUSIQUE

Éveil à la musique  
Formation Musicale,  
Piano, Violon,  
Saxophone, Clarinette,  
Guitare, Batterie,  
Percussions, Flûte à  
bec, Chorale adultes  
(L'Air des Coteaux),  
Chorale enfants,  
Groupes musicaux



## DANSE

*Venez essayer !*

*Le premier cours est gratuit !!*

Éveil à la danse, Initiation,  
Modern Jazz, Yoga, Danse KPOP,  
Danse en ligne

Claquettes, Barre au sol/Pilates,  
Piloxing, Danse de Salon

Stages : Modern Jazz, KPOP, Danse de  
mariage...



## & cours d'ANGLAIS

Pour tous, adultes, ados, enfants.

Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur notre site internet : [aap17810.fr](http://aap17810.fr)

Vous pouvez vous inscrire en téléchargeant le bulletin d'adhésion que vous trouverez sur notre site en téléchargement, à la mairie et à la médiathèque et/ou **venir nous rendre visite lors du forum des associations le vendredi 5 septembre de 17h à 20h.**

**Bien sûr, nous restons joignables également par téléphone 06 38 38 81 24 ou par mail [contact@aap17810.fr](mailto:contact@aap17810.fr).**

Vous pouvez adhérer en cours d'année, les cotisations seront alors proratisées.

**Et n'oubliez pas : La municipalité offre un coupon sport de 20 € à tous les jeunes Saint-Georgeais de 3 à 18 ans s'ils adhèrent à notre association, entre autres (cumulable avec les chèques-vacances, les chèques sport du département, le Pass'Sport et les coupons sport ANCV) !**

**Bonne rentrée à tous et au plaisir de vous rencontrer !**

*N'hésitez pas à me contacter ; je reste à votre disposition.*

**La Présidente, Sandrine DELAVEAU**

06 38 38 81 24 – [contact@aap17810.fr](mailto:contact@aap17810.fr) – Facebook : @aap17810



RDV de 17h45 à 19h30 (sauf en cas de météo défavorable)

pour la Rencontre Citoyenne Habitants-Élus du 12 septembre 2025 :

Lotissement Le Clos de Meursac, Impasse des Auberts, Le Clos des Davids, Rue des Davids, Rue du Logis  
(lieu : raquette en bas du Lotissement Le Clos de Meursac).



Place Guérineau & Impasse du Presbytère



Le Clos des Maurices, Les Grands Maurices,  
Chemin du Silo & Chemin de Chez Calin

## FÊTES DES VOISINS

***Des moments de convivialité : vivre ensemble***

Les Fresneaux - Meursac : Le rassemblement s'est déroulé le vendredi 20 Juin. Bravo aux 45 voisins motivés, qui se sont retrouvés pour partager le verre de l'amitié, et échanger des moments conviviaux autour d'un bon repas.

*Un voisin.*



Lotissement Les Barbotines 2 : Une soirée conviviale et animée qui s'est prolongée joyeusement jusqu'au bout de la nuit avec enthousiasme et éclats de rire.



Lotissement Les Barbotines 3 : Une soirée musicale et chaleureuse où petits et grands ont pu bien s'amuser.



Lotissements Joly Chant & Jardins de Colombe : Un excellent moment de partage et de bonne humeur, où les deux quartiers se sont retrouvés le temps d'une soirée en musique, rythmée par les anecdotes et les conversations sur l'actualité locale.



Impasse du Moulin de Razé : Une rencontre de quartier amicale et festive au bout de l'impasse, animée par un barbecue, dans une atmosphère de convivialité et de joie partagée.



## Les prochains travaux de Voirie et de Réseaux divers prévus pour la fin d'année : l'échéancier à venir



L'échéancier des travaux de voirie et de réseaux divers annoncé ci-dessous a pour objectif l'amélioration de la voirie, conformément aux échanges et aux besoins exprimés, notamment lors des Rencontres Citoyennes.

Il s'agit de **plages de dates indicatives** destinées à vous **donner un aperçu de la période** durant laquelle les travaux pourraient avoir lieu près de chez vous. Les voies communales (VC) mentionnées vous aideront à les localiser plus précisément sur la carte (**voir page 7**).

D'autres travaux sont prévus mais les dates ne nous ont pas encore été communiquées.

Consciente des désagréments que ces interventions peuvent engendrer (bruit, circulation, stationnement), la municipalité tient à vous présenter, par avance, ses excuses pour la gêne occasionnée. Nous mettons tout en œuvre, en collaboration avec les entreprises, pour limiter les nuisances et réduire la durée des travaux. **La municipalité remercie les habitants pour leur compréhension, leur coopération et leur patience.**

<p><b>Les travaux de voirie à la fin 2025 :</b></p> <p><b>Lot du Moulin de Razé (VC 161 + 162 + 163) :</b> De juin à août (<i>voirie</i>).</p> <p><b>Chemin du Centre (VC 63) :</b> De juillet à août (<i>désherbage et voirie</i>).</p> <p><b>Chemin de la Groie des Marsais (VC 64) :</b> De juillet à août (<i>voirie</i>).</p> <p><b>Route de Saint-Lô (VC 15) :</b> Dans l'été (<i>enrobeur projeteur</i>).</p> <p><b>Rue des Côteaux (VC 125) :</b> À partir du 8 août (<i>voirie et réseaux divers</i>).</p> <p><b>Impasse Denis Papin (VCc 11) :</b> Du 18 août au 18 septembre (<i>voirie</i>).</p> <p><b>Atlantique (VCc 9) :</b> Août (<i>priorités</i>).</p>	<p><b>Impasse du Moulin de Razé (VC 160) :</b> Du 26 août à septembre (<i>peinture au sol et stationnement</i>).</p> <p><b>Chemin d'Écurat (VC 29) :</b> Dès le 1<sup>er</sup> septembre (<i>avaloirs, hydrocurage</i>).</p> <p><b>Impasse des Fresneaux (VC 157) :</b> Début novembre (<i>revêtement, regard, création bordure et création stationnement</i>).</p> <p><b>Route des Marsais (VC 60) :</b> Vers le 17 novembre (<i>reprise accotements, bordures, réseaux</i>).</p> <p><b>Chemin des Primevères (VC 61) :</b> Vers le 17 novembre (<i>voirie, réseaux, création bordure, dérasement, raccord caniveaux</i>).</p>	<p><b>Route de la Martinière (VC 2) :</b> Vers le 24 novembre (<i>tranche 1, voirie, réseaux et repose d'un caniveau</i>).</p> <p><b>Chemin de St Lô (VC 18) :</b> Début décembre (<i>voirie, création d'un puisard, déconnection du réseau d'eaux pluviales privé, construction de regard, mise en conformité des réseaux divers, travaux sur le réseau d'eaux pluviales communal</i>).</p> <p><b>Route de la Martinière (VC 2) :</b> Vers le 8 décembre (<i>tranche 2, voirie</i>).</p> <p><b>Lot Les Barbotines 3 (VC 165 + 167 + 168 + 169) :</b> De fin novembre à fin décembre (<i>création de places de stationnement et parking, marquage au sol</i>).</p>
--	---	--

## INFOS : PANNEAUX

Des actes de vandalisme ou de « malice » concernant les panneaux de signalisation ont été constatés : panneaux retournés, échangés ou carrément enlevés.

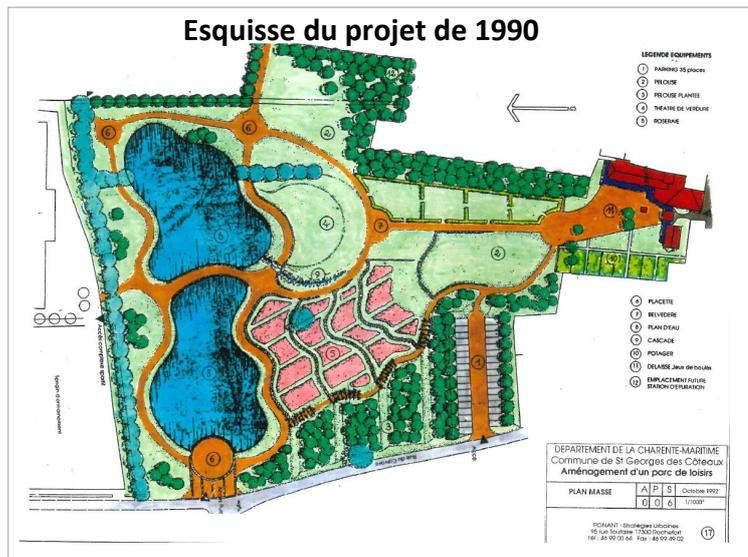
Ce genre de comportement, au-delà d'être irresponsable, est dangereux. Un panneau STOP retourné, déplacé ou un panneau de limitation de vitesse supprimé peut être à l'origine d'un accident grave, voire mortel. Il ne s'agit pas d'un jeu !

Pour rappel, manipuler ou détériorer des équipements de signalisation routière est un délit puni par la loi.



**Nous appelons chacun à faire preuve de civisme et de bon sens. Protéger la vie des autres commence par respecter les règles qui permettent à tous de circuler en sécurité.**

## BASSINS DU PARC GEORGES DUCEPT



Cet article revêt le caractère d'une information publique d'intérêt général. Cet article a pour seul objet de porter à la connaissance de l'ensemble des administrés des éléments de compréhension.

Pour ceux qui se promènent dans le Parc de Loisirs Georges DUCEPT, vous avez pu vous rendre compte que le niveau des deux bassins du Parc est actuellement très bas. Cette situation, bien connue de la municipalité, est regrettable pour tous. Ils faut savoir que ces plans d'eau, créés en 1996 dans le cadre du Parc de Loisirs sont artificiels et alimentés par la nappe phréatique.

Autrefois, ils servaient à l'arrosage des stades municipaux, une pratique arrêtée maintenant. Les bâches qui retiennent l'eau aujourd'hui, âgées d'environ 30 ans, deviennent de plus en plus poreuses, ce qui explique en partie la baisse des niveaux d'eau, aggravée par les fortes chaleurs récentes.

Les devis demandés pour le remplacement des bâches ont révélé un coût de travaux particulièrement élevé (200 000 €).

Concernant les poissons, la Fédération de pêche a été contactée depuis plusieurs mois afin de trouver une solution adaptée.

Pour la colonie de canards, elle n'a jamais été autant importante, signe qu'ils se plaisent dans notre belle commune. 😊



« L'eau, on l'aime, on la préserve » (EAU 17)

La commune de Saint-Georges-des-Coteaux s'est positionnée auprès d'EAU 17 pour être commune expérimentale quant à l'utilisation des eaux de la station d'épuration notamment pour l'arrosage des terrains de foot.

## VIGILANCE!



**Ne jetez pas vos mégots dans la nature et faites attention lors de l'utilisation des barbecues.**

**Avec la sécheresse, le risque d'incendie est élevé.**

**RESTONS TOUS VIGILANTS!**

## Agissez dès maintenant pour migrer vers Windows 11 !



### Un travail de sécurité informatique :

L'échéance est désormais connue : **après le 14 octobre 2025, Microsoft cessera tout support technique de Windows 10.** Cela signifie : plus aucune mise à jour de sécurité, plus de correctifs, et une exposition accrue aux risques informatiques. Pour les collectivités territoriales, cette transition n'est pas un simple changement d'interface. Ne rien faire, c'est prendre un risque réel pour la sécurité des systèmes et la continuité des services publics.

C'est pourquoi **le groupe de travail communal « Information, informatique, médias, réseaux sociaux »** vous informe que le sujet a été traité avec Soluris, opérateur public de services numériques. **L'objectif est d'anticiper la migration vers Windows 11** afin d'éviter toute précipitation en fin de support.

### Un virage à préparer, poste par poste :

Tous les ordinateurs ne sont pas automatiquement compatibles avec Windows 11. **Il est indispensable d'analyser le parc informatique.**



En mars 2025, Soluris a organisé une série de webinaires pour guider les collectivités dans ce diagnostic : **comment tester l'éligibilité des équipements**, quels critères prendre en compte, et quelles sont les meilleures options pour chaque cas.

Un outil officiel de Microsoft permet de tester la compatibilité de chaque poste. L'un des points clés : disposer d'au moins **16 Go de mémoire vive** pour garantir de bonnes performances sous Windows 11. Le lien vers cet outil est à retrouver sur le site internet de Soluris : <https://www.soluris.fr/>

### Un enjeu pour vos outils numériques :

Au-delà de la simple migration technique, l'évolution vers Windows 11 est **un enjeu de sécurité**, de continuité de service **et d'optimisation des outils numériques.** Avec Soluris, elle peut être maîtrisée, anticipée et transformée en opportunité d'amélioration de l'environnement numérique.

Le travail a été réalisé pour la commune de Saint-Georges-des-Coteaux. **À vous d'en faire de même pour vos outils informatiques personnels !**

# INFOS : PANNEAU POCKET

## 13 000 communes inscrites !

### Pensez à vous y abonner :

De plus en plus de communes utilisent **PanneauPocket** pour renforcer la communication de proximité avec leurs habitants. **Saint-Georges-des-Coteaux a rejoint le dispositif en début d'année**, suite à la délibération prise lors du Conseil Municipal du **29 janvier 2025**. Nous sommes la commune n°11 080 sur 13 000 à proposer ce service. Cette communication citoyenne, moderne et accessible à tous permet de vous tenir informés le plus rapidement possible sur les actualités de la collectivité. L'application est gratuite, sans publicité, et disponible sur smartphone ou ordinateur. Une fois la commune ajoutée en favori, vous recevrez les informations locales en temps réel.

**PanneauPocket**

Ma commune fait partie  
des **13 000**  
collectivités équipées

## Horaire des messes

Tous les dimanches et Fêtes **11h**

### Cathédrale St Pierre

Les plannings des mois prochains ne sont pas encore disponibles.

Les plannings seront affichés et disponibles à l'église au fur et à mesure de leur diffusion.

### Dates à retenir

**28 septembre : rentrée paroissiale :**

Messe à

St Pierre, conférence sur Carlos Acuntis à 15h

**Du 7 au 9 novembre Congrès mission à Paris**

**16 novembre Journée mondiale des Pauvres**

**23 novembre Loto paroissial Salle Camélias**

**6 décembre Temps fort de l'Avent**

## Informations diverses :

- Notre vicaire, le **Père Jean-Jérôme Tran Van Tien**, tel 07 67 88 97 68, est à notre écoute et peut nous visiter à domicile.

### -Eglise St Vivien :

Du lundi au samedi 8h30 Laude et Messe.

Chaque lundi de 20h à 21h "Alegria, une heure avec Dieu" (20mn de Louange, 20mn d'enseignement, 20mn d'Adoration/Confession), en temps scolaire.

### -Cathédrale St Pierre :

Mardi et jeudi 17h30 Chapelet, 18h Messe.

Samedi à 11h Adoration, Confession de 11h à 12h (les jours de Concert du marché à St Vivien)

**- KidCat = KT primaire : 05 46 92 86 77 ou [kidcatsaintes@gmail.com](mailto:kidcatsaintes@gmail.com), nous avons besoin de bénévoles pour accompagner les enfants, pour leur goûter et pour l'aide aux devoirs, même occasionnellement.**

### -Presbytère St Vivien :

Jeudi : 17h à 19h : Permanence des prêtres à l'accueil de Saint-Vivien.

Permanences du lundi au samedi de 9h30 à 12h

Tél : 05 46 92 86 77

mail : [paroisse.saintesrg@gmail.com](mailto:paroisse.saintesrg@gmail.com)

Site [www.catholiques17.fr/saintes/](http://www.catholiques17.fr/saintes/)

-Pour l'équipe paroissiale, Marie-Béatrice Vignaud :

[mabevignaud@hotmail.fr](mailto:mabevignaud@hotmail.fr) 06 76 88 77 88



Les paroisses catholiques du secteur de Saintes proposent

**un nouveau caté près de chez vous**

les mardis après l'école à partir de septembre 2024.

Ramassage à la sortie de l'école à pied ou en covoiturage  
Goûter et jeux

17h : Prière ensemble à l'église  
17h20 : Temps de caté  
18h20-19h : Aide aux devoirs

**Rejoignez le KidCat !**

Contactez les paroisses de Saintes !  
Rive Gauche : 05 46 93 09 92  
Rive Droite : 05 46 92 07 21  
ou par mail : [kidcatsaintes@gmail.com](mailto:kidcatsaintes@gmail.com)



Goûter et jeux - Prière à l'église et temps de caté  
Aide aux devoirs pour ceux qui le souhaitent

Tous les mardis après l'école à partir de septembre 2024

Vos enfants veulent découvrir le KidCat ?

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Ecole \_\_\_\_\_ Classe \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Mail \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

A renvoyer aux paroisses de Saintes  
ou par mail : [kidcatsaintes@gmail.com](mailto:kidcatsaintes@gmail.com)



## LE MOT DE LA MAJORITE

Le 04 août 2025,

Chères Saint-Georgeaises, chers Saint-Georgeais, chers voisins, chers amis,

À l'approche des prochaines échéances électorales, s'ouvre une période particulière qui appelle à la retenue et au respect du cadre démocratique. Afin de respecter la loi, conformément aux principes de neutralité qui s'imposent à tous en période préélectorale, notre groupe souhaite observer une posture de discrétion.

Ainsi, nous ne répondrons pas ici à la désinformation, aux écrits mensongers et diffamatoires ainsi qu'aux accusations infondées que l'Opposition a distribué dans vos boîtes aux lettres.

Venez assister aux Conseils Municipaux et lisez les derniers articles de presse pour vous rendre compte de la réalité des choses !

Toute l'équipe de la Majorité vous souhaite une belle fin d'été.

### Les Élus de la Majorité

[unsoufflenouveau@hotmail.com](mailto:unsoufflenouveau@hotmail.com)

## LE MOT DE L'OPPOSITION

Le 10 août 2025

Chères Saint-Georgeaises, Chers Saint-Georgeais,

Tout d'abord, nous remercions sincèrement les habitantes et habitants qui ont pris le temps de lire notre publication « L'autre Saint-Georgeais ». Leurs encouragements et suggestions nous sont précieux. Les nombreux retours reçus, à la fois constructifs et bienveillants, témoignent de l'importance d'un dialogue ouvert et transparent au sein de notre commune. Soyez assurés que chaque remarque est prise en compte : c'est ensemble que nous faisons vivre la démocratie locale.

Nous tenons également à remercier Annie BRUNG, qui après plus de quatre décennies au service de notre commune, prend une retraite bien méritée. Son départ marque la fin d'une époque, tant elle a été une figure incontournable de notre administration.

Professionnelle jusqu'au bout des ongles, Annie a toujours exercé ses fonctions avec rigueur, exigence et un sens aigu du devoir. Son perfectionnisme, parfois teinté de franchise directe, n'avait qu'un seul objectif : faire les choses bien, et les faire avec cœur.

Elle a su gérer avec brio une multitude de dossiers, de la comptabilité aux paies, en passant par les subtilités du code électoral qu'elle maîtrisait parfaitement. Sa polyvalence et sa compétence ont été des atouts précieux pour notre collectivité.

Mais Annie, c'était aussi une présence bienveillante et disponible, qui n'hésitait pas à prêter main forte là où il le fallait. Elle a même servi les repas à la cantine scolaire pour aider au service, preuve de son dévouement et de sa générosité.

Nous lui adressons nos plus sincères remerciements pour son engagement sans faille et lui souhaitons une retraite épanouissante, riche de projets et de sérénité. Merci Annie, pour tout.

Vos élus d'opposition

[ensemble.pour.sgdc@gmail.com](mailto:ensemble.pour.sgdc@gmail.com)



Olivier  
LAURENCEAU  
☎ 06 15 35 17 19



Brigitte  
SEGUIN  
☎ 06 87 04 55 48



Patrick  
PERONNEAUD  
☎ 06 17 71 53 65



Nathalie  
BONDUEL  
☎ 06 07 03 22 76



Stéphane  
TROUVE  
☎ 06 74 99 33 29

# DATES A RETENIR

SEPTEMBRE	OCTOBRE	A retenir :
<b>05/09 :</b> Forum des associations Accueil des nouveaux habitants	<b>10/10 :</b> Spectacle de contes Médiathèque	<b>05, 06, 07/12 :</b> <b>Téléthon</b> <b>05/12</b> Concours de coinche rami Animation musicale et dansante
<b>12/09 :</b> Rencontre habitants - élus Clos de Meursac - les Davids	<b>12/10 :</b> Randonnée octobre rose	<b>06/12</b> Initiation au foot Dictée Biodanza Feu d'artifice Repas dansant
<b>14/09 :</b> Bourse à l'enfance	<b>18/10 :</b> Concours de tarot	<b>07/12</b> Randonnée Taichi Chuan Qi Gong Après-midi dansante
<b>20/09 :</b> Journées du patrimoine	<b>25/10 :</b> Soirée entrecôte	<b>09-13/12</b> Vente de livres Médiathèque
<b>20/09 :</b> Concert caritatif France Alafia Bénin	<b>NOVEMBRE</b>	
<b>27/09 :</b> Concours de tarot	<b>11/11 :</b> Armistice	
	<b>19/11 - 06/12 :</b> Expo « Souviens-toi de nous » Médiathèque et Généalogie Entraide et Astuces	
	<b>21/11 :</b> Ciné-concert Le Souffleur d'images et de sons - Promenade en Charente-Maritime Médiathèque	

## ETAT CIVIL

### Ils se sont mariés...

31/05/2025 : Michaël GUGLIOTTA et Johanna QUEMENER

03/06/2025 : Jean-Claude CHALAYE et Ghislaine BOLUDA

26/06/2025 : Erwan MARTIN et Jenna PINVIDIC

19/07/2025 : Bruno BRISARD et Fanny LUSSIER

### Ils ont été baptisés...

31/05/2025 : Dani GUGLIOTTA

31/05/2025 : Nino GUGLIOTTA

### Ils nous ont quittés...

10/07/2025 : Patrick GONZALEZ, 76 ans

29/07/2025 : Baptiste TAVENEAU, 90 ans

# HORAIRES



Lundi : De 13h30 à 18h00

Mardi : De 8h30 à 12h00

Mercredi - Jeudi - Vendredi :  
De 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

05 46 92 91 04 / [accueil.mairie@sgdc17.fr](mailto:accueil.mairie@sgdc17.fr)

Mardi : 15h00 - 18h00

Mercredi : 10h00 - 12h00 et 14h00 - 18h30

Jeudi : fermé

Vendredi : 15h00 - 18h00

Samedi : 10h00 - 12h00 et 14h00 - 16h00

05 46 90 41 40 / [biblio.sgdc@orange.fr](mailto:biblio.sgdc@orange.fr)



LA POSTE



Lundi : de 14h00 - 17h00

Mercredi - Vendredi :

De 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Mardi - Jeudi : De 09h00 à 12h00

Samedi : De 09h00 à 12h00

Tel : 36 31

**enedis**

## Dépannage et assistance

Une situation vous paraît dangereuse ? Une panne d'électricité ? Contactez notre service d'assistance et dépannage joignable 24h/24 et 7j/7

**09 726 750 17**

(appel non surtaxé)

Un fil à terre, un coffret cassé, un poteau endommagé ?  
N'y touchez pas, éloignez-vous, si possible matérialisez un périmètre de sécurité.

